

# LETTRE DE CONJONCTURE

Note de conjoncture Régionale - **Novembre 2010**



Cette première « Lettre de conjoncture » est une production du chantier Observatoire économique régional des Chambres d'agriculture de Rhône-Alpes.

Elle s'inscrit dans notre projet « Terres d'Avenir » qui a pour ambition de développer la mutualisation au sein du réseau et d'en valoriser ainsi les complémentarités.

Elle doit en quelques pages vous donner un état de l'agriculture rhônalpine en intégrant les spécificités départementales. Pour être le reflet de la grande diversité de notre région, nous avons pu nous appuyer sur les compétences et la connaissance de l'économie agricole régionale des Chambres d'agriculture, mais aussi de nombreuses autres organisations professionnelles agricoles que je tiens ici à remercier.

Ce document a également pour ambition de contribuer à valoriser l'analyse et les positions professionnelles issues du travail de la Commission économique auprès de nos partenaires publics et privés. Il doit contribuer, tant par le partenariat créé pour son élaboration, que par sa diffusion au sein de notre réseau (élus, membres associés et agents) et à l'ensemble des organisations professionnelles agricoles à renforcer une vision partagée et commune de l'économie agricole régionale.

La forme doit être perçue comme une préfiguration de notre ambition dans ce domaine. L'objectif est, sur cette base, de l'enrichir et la compléter pour les prochains exemplaires en tenant compte des remarques et des propositions des uns et des autres. N'hésitez pas à faire part de vos suggestions !

## La conjoncture agricole de Rhône-Alpes

Nous avons décidé, deux fois par an, d'éditer cette « Lettre de conjoncture » qui sera un élément fort, associé à chacune de nos sessions d'été et d'automne.

Avec mes collègues, Présidents des Chambres départementales, nous sommes heureux de vous présenter cette production qui montre notre capacité à organiser, à fédérer les compétences et à en valoriser la complémentarité pour une analyse plus fine et plus complète. Il s'agit d'une réalisation concrète qui montre l'intérêt de la mutualisation, contribuant ainsi à créer une réelle synergie et une plus-value, en croisant l'approche régionale et départementale. Cette production vient s'ajouter aux travaux déjà nombreux que nous conduisons ensemble en Rhône-Alpes et préfigure celles qui sont encore en gestation...

Vous souhaitant bonne lecture et au prochain numéro pour les sessions d'été 2011.

Gérard SEIGLE VATTE  
Président de la Chambre régionale d'agriculture  
Rhône-Alpes

## Sommaire

p. 2	Apiculture	p. 9	Fourrage	p. 18	Agriculture biologique	p. 26	Ain
p. 3	Lait	p. 10	Fruit	p. 19	Agritourisme	p. 27	Ardèche
p. 4	Viande bovine	p. 11	Horticulture	p. 20	Calamités	p. 29	Drôme
p. 5	Oeuf - volaille	p. 12	Légume	p. 21	Foncier	p. 30	Isère
p. 6	Céréale	p. 13	Noix	p. 22	Installation	p. 32	Loire
p. 7	Châtaigne	p. 14	PPAM	p. 23	Transmission	p. 33	Rhône
p. 8	Forêt	p. 15	Semence	p. 24	Production fermière	p. 35	Savoie et
		p. 16	Tabac	p. 25	Approvisionnement		Haute-Savoie
		p. 17	Vin		local de la		
					restauration collective		

## La production

L'hivernage des colonies a été marqué par un taux de perte en sortie d'hiver de 33 % contre 24 % en 2009 ce qui annonçait un début de saison délicat. La seconde partie du printemps marquée par des conditions climatiques peu favorables à l'élevage et à la production des miels de printemps (fait assez remarquable en région depuis cette dernière décennie) a accentué encore plus les problèmes des exploitations. Il en résulte une récolte très moyenne de miel d'acacia, l'un des produits phares de Rhône-Alpes. A ces conditions difficiles se sont ajoutés des cas de dépopulations de ruches au moment du colza. Il a fallu attendre fin juin – début juillet pour retrouver des conditions acceptables : 80 % de la production régionale s'est faite sur le mois de juillet avec des miellées en montagne et sur le châtaignier généreuses ! Encore une fois, la miellée de lavande s'est avérée particulièrement difficile (conditions climatiques très défavorables) avec de nombreux cas de dépopulations observés. Un travail en lien avec l'INRA est engagé pour tenter d'expliquer cette situation qui perdure depuis plusieurs années et où se croiseraient différents facteurs : conditions de miellées spécifiques, exposition à des toxiques, ... Au final, des volumes médiocres ont été récoltés cette année et c'est tout le dynamisme de la filière qui est remis en cause par la difficulté à trouver un environnement de qualité et les nombreux cas de dépopulation de ruches (35 cas signalés et répertoriés par l'ADARA). Le quadrillage des luttes obligatoires complique le travail de mise en hivernage des apiculteurs contraints d'évacuer de vastes territoires.

## Le marché

Face à cette quasi-pénurie de production, le marché du miel est porteur (40 000 tonnes au plan national approvisionné pour moitié par la production nationale). Toutefois, ce déficit impose de rester vigilant sur les importations réalisées et leur qualité en veillant notamment aux appellations et dénominations utilisées. On retrouve ceci sur les autres produits de la ruche : gelée royale, pollen, essaims, ...

Le marché rhônalpin reste essentiellement orienté vers la vente directe et la vente en pots auprès de magasins de proximité.

## La vie de la filière

La filière apicole régionale (9 000 apiculteurs en Rhône-Alpes, dont 150 agriculteurs professionnels – 300 ruches en moyenne) est mobilisée cette fin d'année sur la mise en place d'un Contrat Régional d'Objectif de Filière (**CROF**) et un Pôle d'Expérimentation et de Progrès (**PEP**) avec l'appui du Conseil Régional.

### Sources

Association pour le Développement de l'Apiculture en Rhône-Alpes

# APICULTURE

Le **CROF** se structure autour de 5 axes prioritaires : 1/ développer un environnement favorable à l'abeille, 2/ disposer d'une offre en reines et essaims en quantité suffisante, 3/ encourager la pratique apicole et l'installation, 4/ mieux caractériser l'activité apicole régionale, 5/ rendre visible la pratique apicole par les autres acteurs agricoles.

Le **PEP** va s'appuyer sur un Comité de Pilotage rassemblant les différentes structures ayant un lien direct ou indirect avec le monde apicole dont les Chambres d'agriculture. Organisé autour de 3 collèges, celui de la recherche et du développement, celui des représentants des exploitations agricoles et enfin celui des partenaires associés, ce Comité de Pilotage se réunira début 2011 pour définir les thématiques du prochain programme apicole.

Un des axes innovants pour la filière viendra de la création d'un **site expérimental apicole** en lien avec le futur atelier apicole de la ferme du lycée agricole de La Côte St André (Isère). A terme, cet atelier qui devrait compter 500 ruches devrait devenir le support opérationnel de ce PEP. Il viendra conforter l'orientation de l'EPLEFPA de la Côte St André sur l'apiculture avec deux formations apicoles dynamiques (un BPREA et une SIL). Avec l'appui de l'ADARA, ces formations ont contribué depuis bientôt 3 ans à l'installation de plus de 20 professionnels. Sur ce thème de l'**installation**, l'ADARA organise à la Côte St André le 3 décembre 2010 une journée dédiée à l'activité professionnelle apicole.

Organiser et développer des **relations** avec l'ensemble des composantes agricoles demeure une autre priorité pour la filière apicole. Dans ce cadre, plusieurs initiatives sont à signaler sur cette fin d'année :

- Une rencontre technique sur la **pollinisation des arbres fruitiers** co-organisée par l'ADARA et la Chambre régionale d'agriculture en lien avec le Comité Stratégique Fruits et le Groupement Régional des Apiculteurs Professionnels Pollinisateurs avec l'intervention de B. Vaissière de l'INRA d'Avignon.

- Une présentation du suivi de la **qualité environnementale en Isère** avec l'analyse des résultats des métaux lourds, fongicides et insecticides retrouvés dans les ruches et sur les abeilles. Ces résultats sont à rapporter aux troubles observés de comportement des abeilles et des pertes de cheptel ou de rendement constatées.

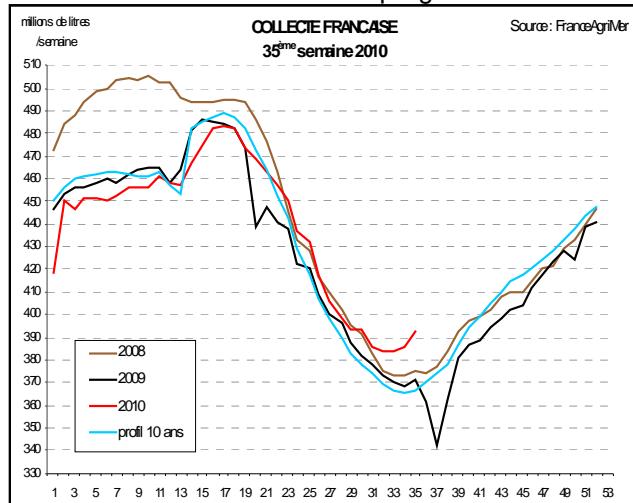
- Un échange technique entre agriculteurs et apiculteurs sur les bénéfices partagés d'une **culture dérobée** organisé en Savoie avec l'appui de la Chambre d'agriculture (130 ha installés en 2010).

Enfin, pour accompagner son développement local, la filière apicole professionnelle régionale est mobilisée pour que le nouvel institut technique apicole, ITSAP, créé en mars de cette année, puisse travailler sur les défis que la filière doit relever tant au plan national que régional.

## LAIT

### La production régionale

Dans un **contexte national** en progression :



La collecte laitière régionale progresse aussi :

	Livraisons mensuelles 2010	Evolution cumul 2010-2011 / 2009-2010	
		2010	2009
Avril	1 291	1,6	
Mai	1 311	2,3	
Juin	1 175	3,2	
Juillet	1 080	3,0	
Août	1 044	3,3	
Septembre*	1 029	3,5	

(\*prévisions)

Source : Agreste

mais à un rythme qui semble moins soutenu qu'à l'échelle nationale (à vérifier en fin de campagne laitière).

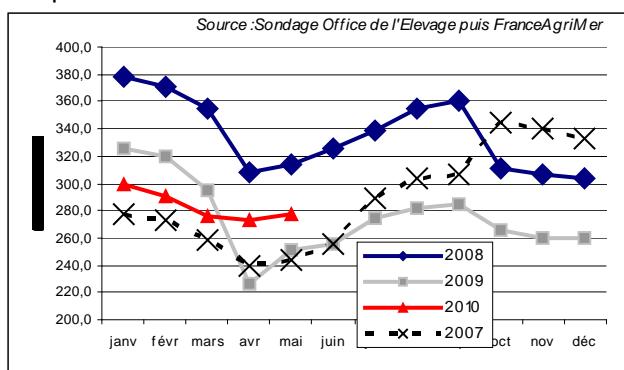
### Le marché

Les cours mondiaux des produits industriels se maintiennent à des niveaux élevés, voire très élevés dans le cas spécifique du beurre. Ils devraient le rester au cours des prochaines semaines.

Le redressement de la production opéré depuis le printemps en Europe, aux Etats-Unis et en Amérique latine, ainsi que le début de campagne dynamique en Océanie n'induit pas d'encombrement sur le marché mondial, car la demande s'avère, en parallèle, relativement soutenue

La fermeté actuelle des cours a incité la Commission de Bruxelles à remettre sur le marché, le 9 septembre 2010, 1 700 tonnes de poudre de lait écrémé au prix minimum de 2 100 € la tonne. Si les stocks d'intervention sont presque inexistantes depuis le mois de juillet en ce qui concerne le beurre, il reste encore 190 000 tonnes de poudre de lait écrémé dans les stocks publics

Le prix du lait à la ferme augmente de façon soutenue depuis le mois d'avril dans la plupart des pays européens.



### Les éléments de vie de la filière

#### Accords du prix du lait pour le second semestre 2010

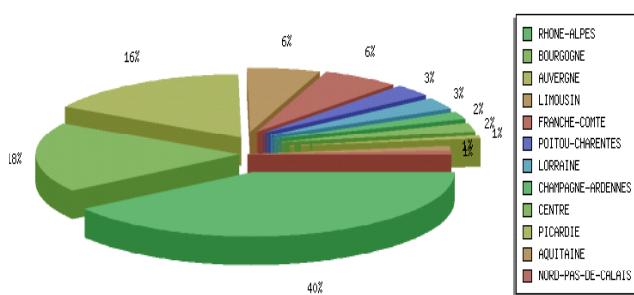
Après deux semaines de bras de fer début août entre producteurs et transformateurs, un accord entre ces derniers a été trouvé le mercredi 18 août. Les transformateurs (privés et coopératifs) ont ainsi accepté une hausse de 10 % de prix du lait sur le second semestre 2010. Le lait sera ainsi rémunéré 31 euros pour 1000 litres de plus qu'au second semestre 2009 pour atteindre 330 euros/1000 l. En contrepartie, les transformateurs ont obtenu la mise en place d'un indicateur de compétitivité avec l'Allemagne dès 2011. Il permettra que le prix du lait français ne puisse pas décrocher de plus de 8 euros par rapport au prix du lait allemand, à la baisse comme à la hausse, sur une moyenne de 12 mois glissants. Les négociations sur ce sujet se tiendront dès début 2011.

### Sources

CNIEL(Centre national interprofessionnel de l'économie laitière )  
CRIEL (Centre régional interprofessionnel de l'économie laitière de Rhône-Alpes)  
APCA (Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture)  
France Agrimer

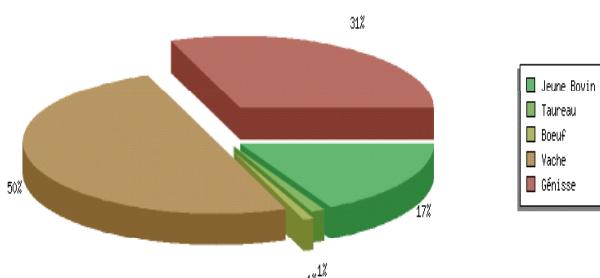
## La production régionale

Dans un **contexte national** globalement morose les abattages réalisés en Rhône-Alpes proviennent pour 40% des productions régionales, 18% de Bourgogne 16% d'Auvergne.



Par catégorie d'animaux la répartition est la suivante :

Vaches 50%,  
Génisses 31%  
Jeunes Bovins 17%.



## Le marché

Point sur le marché des femelles :

- La meilleure conjoncture laitière réduit l'offre de vaches de réforme.
- La consommation française repart.
- L'offre allemande reste faible.
- L'offre irlandaise s'essoufflant la pression des importations devrait être contenue.
- La production est dynamique et les cours soutenus au Royaume Uni.

### Sources

BEVIRALP (Association interprofessionnelle du bétail et de la viande de la région Rhône-Alpes)

Institut de l'élevage  
France Agri mer

# VIANDE BOVINE

Points clé sur le marché des jeunes bovins :

- En Italie les cours sont bien orientés par manque d'offre.
- Les cours restent à la hausse modérée en France.
- Les abattages sont restés à des niveaux élevés en France, Pologne et Allemagne.
- Le marché export reste difficile.
- On attend une baisse de l'offre en France.

## Les intrants !

L'indice de prix d'achat des moyens de production agricole pour la filière viande a repris sa hausse ; les indices à fin août progressent de 1.7 % sur un mois et ne prennent pas en compte totalement la hausse des matières premières.



## Les éléments de vie de la filière

Application de l'accord interprofessionnel sur l'achat et l'enlèvement des gros bovins

Cela concerne plus précisément les cas de « non qualité » :

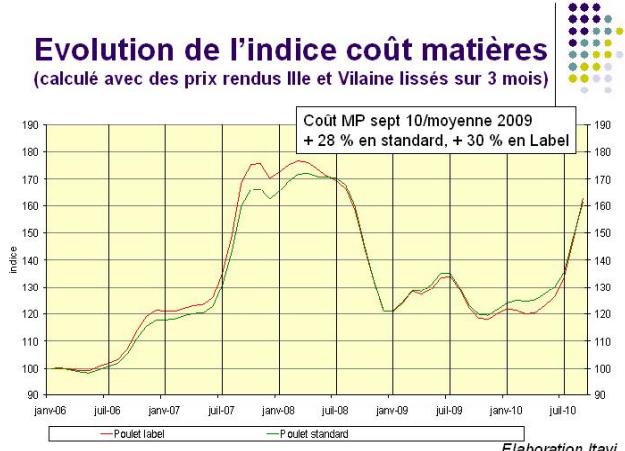
- En cas de présence de douves vivantes une réfaction de 8 € par carcasse pourra être opérée (mise en place traçabilité en cours).
- Les remontées propreté des abattoirs sont généralisées (98% du tonnage est concerné), en cas de classement en catégorie D et si le classement est validé par la DSV (0,11% des carcasses aujourd'hui) une pénalité sera appliquée.
- Des réflexions sont en cours sur les salissures humides, les plaies de saignée, les retours étal, le tarissement des vaches.

ŒUF -

## VOLAILLE

### Contexte général

L'augmentation des prix des céréales impacte très fortement le coût matières des aliments volailles : ainsi en septembre 2010 on observe une augmentation de 28 à 30 % de cet indice par rapport à la moyenne 2009, d'après l'ITAVI.



Ceci impacte fortement le coût de production de façon directe puisque l'aliment représente 55 à 60 % du coût de production des volailles et des œufs et de façon indirecte en renchérisant le coût de production du poussin. Ainsi l'augmentation du coût du vif en septembre 2010 par rapport à l'année 2009 est estimé à 12.5 % en poulet label rouge, à 14.2 % en poulet standard. L'impact sur le coût "sortie abattoir", à marges et coût aval constants, est estimé à +10 %.

Face à l'intransigeance de certaines enseignes de la grande distribution qui refusent d'accepter cette répercussion de l'augmentation des coûts de production, il est à craindre que les éleveurs de volailles deviennent la variable d'ajustement des organisations de production.

### Production de volailles de chair

Les abattages régionaux toutes volailles de chair en tonnage sont en croissance de 2.5 % sur les 8 premiers mois de 2010 par rapport à la même période de 2009, très proche du taux de croissance national (+2.6 %). La forte consommation de volailles, notamment de poulet, explique cette hausse des abattages (+5.6 % d'augmentation de la consommation de volailles depuis début 2010 d'après le panel France Agrimer).

La production régionale devrait normalement se développer.

### Production d'œufs de consommation

Le prix des œufs est faible en raison des augmentations de production observées au niveau national (+ 4 % au 1er trimestre) et au niveau européen. Ce contexte difficile risque de se maintenir jusqu'au début 2012, où devrait rentrer en application l'interdiction de l'élevage de poules pondeuses en cage, entraînant l'arrêt de nombreux élevages. L'augmentation du prix de l'aliment et donc du coût de production de l'œuf dans ce contexte est particulièrement préoccupant.

#### Sources

ITAVI (Institut technique de l'aviculture)

# CEREALE

## Des résultats hétérogènes

### Récoltes d'été

Les récoltes d'été sont marquées par des rendements moyens satisfaisants mais hétérogènes suivant les régions en lien avec l'irrégularité de la pluviométrie printanière. Certains rendements sont donc décevants par rapport aux prévisions. Généralement, la qualité est satisfaisante.

En **blé**, le rendement moyen (estimation : 64 Q/ha) est supérieur à la moyenne des années précédentes, mais dans une fourchette qui va de 40 à 90 Q/ha. Les Poids Spécifiques sont élevés et les taux de protéines corrects. On ne signale pas de problèmes au niveau sanitaire (mycotoxines).

En **colza**, le rendement moyen (estimation : 28Q/ha) est correct, comparable à la moyenne des années précédentes, mais là aussi dans une large fourchette, de 15 à 50 Q/ha. Les teneurs en huile semblent à peu près normales.

En **orge**, le rendement moyen (estimation : 57 Q/ha) est légèrement supérieur à la moyenne des années précédentes, également dans une large fourchette.

### Récoltes d'automne

Marquées par un démarrage difficile, temps sec en avril puis froid et humide en mai, puis par la sécheresse estivale plus ou moins atténuée par des orages localisés, les récoltes d'automne sont elles aussi placées sous le signe de l'hétérogénéité suivant les régions.

En **tournesol**, le rendement moyen est correct, mais dans une fourchette de 15 à 40 Q/ha.

En **maïs**, les résultats semblent plus élevés dans l'Ain que dans la Drôme ou dans l'Isère, où il manque environ 15 Q/ha en cultures sèches et 7 Q/ha en cultures irriguées. Les attaques de pyrale ont été spectaculaires cette années, avec de gros dégâts sur les parcelles non traitées. La situation est particulièrement critique dans la Drôme compte tenu d'une importante seconde génération. La qualité sanitaire (mycotoxines) pourrait en pâtrir.

Les captures de chrysomèles se sont poursuivies en 2010 ( 53 individus sur 29 sites) et l'ensemble de Rhône-Alpes va passer d'un système d'éradication à un système de confinement, avec notamment l'interdiction de cultiver du maïs sur une même parcelle plus de 5 années consécutives.

### Des cours élevés

De façon inattendue, les cours des grandes cultures ont fortement augmenté à partir de début juillet et restent élevés mais dans un contexte de volatilité pour les céréales. Cette hausse des cours s'explique notamment par :

- Une forte baisse de la production de blé et d'oléagineux en Russie et dans les pays de la Mer Noire (Ukraine, Kazakhstan) à cause de la sécheresse ;
- Des mauvaises conditions de récolte (pluie) dans certains pays du nord de l'Europe, comme l'Allemagne, qui ont dégradé la qualité des blés ;
- Des perspectives de récoltes de maïs décevantes aux Etats-Unis alors que la demande est forte pour l'alimentation animale et le bioéthanol ;
- Des incertitudes sur les récoltes de maïs en Amérique du Sud.

En **blé**, après une forte demande à l'export en première moitié de campagne, les cours pourraient baisser à cause de l'ampleur des stocks mondiaux et avec la disponibilité des récoltes de l'hémisphère sud.

En **orge**, les stocks sont révisés à la baisse suite à la remontée de son intérêt pour l'alimentation animale : l'évolution des prix sera liée à la gestion des stocks d'intervention.

En **maïs**, dans un contexte mondial de stocks bas, l'évolution en Europe dépendra des importations, notamment de Brésil et de Serbie.

En oléagineux, **colza** et **tournesol**, le marché européen est tendu, avec une production inférieure aux besoins de la trituration, qui augmentent notamment avec la demande en biocarburants. Les cours pourraient donc rester élevés encore quelques temps.

Globalement, les prix payés aux producteurs devraient donc être significativement supérieurs à ceux de 2009 qui étaient au plus bas. Toutefois, ces prix s'établissent en fonction de l'ensemble de la campagne de commercialisation, qui avait commencé avant la hausse des cours de juillet : il ne faut donc pas se référer uniquement aux cours les plus élevés de cet automne.

Ces prix devraient permettre d'améliorer les résultats économiques des exploitations orientées vers les grandes cultures, très faibles en 2009, qui connaîtront par ailleurs la baisse de leurs aides directes suite à la mise en œuvre du bilan de santé de la PAC.

### Sources

Arvalis, CETIOM (Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains), DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), Coopérative Dauphinoise, Terre d'Alliances, FranceAgriMer

# CHÂTAIGNE

## Campagne 2010

La campagne 2010 est plutôt tardive par rapport aux dernières années, mais elle serait considérée comme une année normale d'il y a 10-15 ans.

Les volumes ramassés en pleine saison sont assez importants, particulièrement en variété traditionnelle.

### Conditions météorologiques

Selon les zones, l'influence de celles-ci se révèle assez disparate. Malgré un temps relativement sec en août et début septembre, les pluies du début automne ont été fortement bénéfiques pour les châtaigniers, en particulier sur le calibre des arbres fortement chargés. Des périodes de froid font craindre dans certaines régions des châtaignes « coupées », invendables en frais.

### Production prévue

La saison étant tardive, il est encore trop tôt pour en établir le bilan complet.

De fortes disparités apparaissent ici encore selon les variétés et les régions. Les arbres sont d'une manière générale assez chargés voir très chargés, mais sur des terrains sec ou froids, le manque de calibre ou la présence de fruits « coupés » diminuent significativement le rendement.

En revanche, sur de terrains plus cléments, la récolte s'annonce très bonne.

Les hybrides n'ont pas eu des rendements exceptionnels cette année : Bouche de Bétizac a fait une saison correcte en volume mais sans être extraordinaire, avec des pertes vérieuses ou « coupées » assez importantes dans certaines parcelles. Marigoule est assez hétérogène.

### Qualité sanitaire

La qualité sanitaire est dans l'ensemble plutôt bonne. La pourriture noire n'a pas encore fait son apparition, mais le carpocapse est assez présent cette année et la pourriture brune commence à émerger en conservation. En revanche, peu de Balanin observé.

Une variété comme Comballe se caractérise dans certaines régions par de gros calibres, mais un fort taux de fruits éclatés.

### Sources

CICA (Comité interprofessionnel de la châtaigne d'Ardèche) : compte rendu des réunions « connaissance des marchés » des 06/10 ; 12/10 et 19/10/10

Service des nouvelles des marchés, 19/10/10

Comité de pilotage national Cynips

### Prévisions marché 2010

Le début de saison a commencé avec des prix assez haut, même pour les groupes 2 et 3 (peu de petits fruits sur les hybrides de début de saison).

### Marché français

Marché régulier avec des cours corrects, mais les volumes échangés restent assez faibles. Les quantités demandées par les discounters sont en augmentation suite à une relative absence de l'Italie sur le marché pour l'instant.

### Exportation

Les conditionnements en pré-emballés sont assez prisés. De grosses demandes de l'Allemagne en Bouche de Bétizac ont permis de commercialiser la majorité des derniers volumes récoltés. Le maintien sur le marché d'un certain nombre d'acteurs en général déjà tournés vers d'autres marchés limite la baisse des prix de pleine saison.

### Concurrence

La production du Sud-Ouest reste faible et tardive par rapport au marché Rhône-Alpes suite à une mauvaise année. Les prix Italien sont assez élevés du fait de faibles volumes (effet Cynips ?). L'Espagne et le Portugal ne sont pas encore rentrés de façon significative sur le marché (retard ou mauvaise année ? Peu d'informations disponibles).

### Filière

Les variétés traditionnelles ayant cette année une assez bonne production en moyenne, les volumes récoltés en AOC risquent d'être assez important. Il est par contre trop tôt pour faire le bilan de la commercialisation.

La filière châtaigne se mobilise pour la lutte contre le Cynips. Ce parasite galligène du châtaignier est responsable de fortes pertes de production en Italie. L'ensemble des acteurs est réuni dans un comité de pilotage national animé par l'Ardèche afin de trouver des solutions de lutte.

La découverte ce printemps de foyers en Drôme et Ardèche, particulièrement importants sur Marigoule et Belle Epine dans les châtaigneraies nouvellement plantées de la plaine dromoise a entraîné la mise en place d'un projet d'introduction de Torymus en 2011, auxiliaire naturel du Cynips.

## Les chiffres clés - Rhône-Alpes

- 1 650 000 ha pour la forêt - (37 % de la région) à 75 % privées et 25% publiques.
- 55 % feuillus - 44% résineux.
- 235 millions de m<sup>3</sup> sur pied.
- 10 millions de m<sup>3</sup> de production brute annuelle.
- 2 millions de m<sup>3</sup> de récolte annuelle.
- 450 000 propriétaires privés (seulement 10 % des propriétaires ont plus de 4 ha mais ils regroupent 63 % des surfaces).
- 950 entreprises d'exploitation et de travaux forestiers.
- 312 scieries.

**2ème région forestière de France en surface.**

**4ème région forestière en terme de récolte.**

**2ème région productrice de sciages.**

## Une ressource abondante...

**Mais difficilement mobilisable**, seulement 29 % de la ressource est « facilement mobilisable ».

**En croissance** par capitalisation sur pied et en extension sur les zones de déprise en lisière de forêt.

**Avec des difficultés d'accès importantes** : grumiers, urbanisation, desserte, places de dépôt, plateformes...

**Avec un foncier privée dégradé**, très morcelé.

**Des conditions d'exploitation délicates**, pentes et zones sensibles.

**Globalement sous exploitée**, avec une tendance à la sur exploitation en zones d'accès et de conditions faciles.

**Et convoitée**, bois énergie et biomasse ligneuse.

## Des propriétaires nombreux...

**Mais insuffisamment organisés**, même si le regroupement autour des chantiers se développe et la structuration en ASGF émerge.

**En passe de devenir sylviculteur, mais encore trop peu de producteurs de bois et de produits bois rendus clients.**

## Le travail en forêt en crise...

**Un manque de prestataires**. Une érosion régulière et des difficultés récurrentes de recrutements.

**Un isolement et une dispersion des entrepreneurs de travaux forestiers**, même si le secteur se structure dans les territoires, les départements et sur la région.

**Un problème de reconnaissance** des compétences et de marge sur prestation.

**Mais en cours d'évolution et d'adaptation.**

### Sources

IFN (Inventaire forestier national), ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)  
DRAAF(direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt)//SERFOB (Service de la forêt et du bois)  
CRPF(centre régional de la propriété forestière)  
FIBRA (fédération forêt bois Rhône-Alpes, COFORET (Coopération forestière), ONF (office national des forêts), URACOFRA (union régionale des associations de communes forestières de Rhône-Alpes)

# FORÊT

## BOIS ET ARBRES HORS FORET

### Zoom sur les départements

	Ha Millers	Tx Boisement	% Privée	% Publique	M <sup>3</sup> Pied Millions
01	179	31%	68%	32%	30
69	70	22%	96%	4%	13
42	127	27%	95%	5%	24
07	253	46%	90%	10%	26
26	285	44%	73%	27%	22
38	254	34%	70%	30%	42
73	193	32%	56%	44%	33
74	179	41%	70%	30%	45

### Un marché en réappropriation...

**Tension sur les résineux en croissance**, du fait de la demande en bois construction et d'une ressource en décalage avec les besoins du marché.

**Orientation significative à la contractualisation**, garantir les approvisionnements en particulier des petites scieries, limiter les incidences de la spéculation pour les propriétaires, fidéliser et sécuriser les ETF.

**Développement des appels d'offre** pour les travaux forestiers et l'exploitation.

**Structuration des opérateurs bois énergie** et concurrence sur la ressource accessible.

**Des modes de vente en évolution**, bois façonné bord de route.

**Des voies de valeurs ajoutée** : haies agroforestières, trufficulture, castanéiculture, TCR...

### Un avenir à envisager

**Dans le cadre de normes** navigant entre PEFC, NF, CE, ISO et autres marques de qualité et d'Origine.

**Avec les acteurs des territoires**, Chartes Forestières, Plan de Massif, CDRA...

**En synergie des compétences et moyens d'appui** de l'ensemble des partenaires de la filière.

**Entre développement économique et rémunération des fonctions d'intérêt général de la forêt** : préservation des milieux, amélioration de la biodiversité...

### LMA, une légitimité à agir...

**Le rôle et les compétences des chambres d'agriculture définis** en matière d'action forestière.

**PPRDF**, concertation sur les massifs prioritaires.

ASGF : Association Syndicale de Gestion Forestière.

TCR – Taillis à Courte Rotation.

LMA – Loi de Modernisation de l'Agriculture.

PPRDF – Plan Pluri-annuel de Développement Forestier.

# FOURRAGE

## Tendances générales

On constate des situations hétérogènes contrastées en lien avec le déroulement du printemps. Les premières coupes sont souvent précoces et de bonne qualité mais avec de faibles rendements. Début août, la situation devient séchante dans de nombreuses zones, en particulier sur les montagnes herbagères de l'Isère, de la Loire et du Rhône.

Par la suite les pluies cévenoles sont bénéfiques et abondantes principalement sur l'ouest et le nord de la région. Les premières gelées « blanches » mi-septembre stoppent le maïs qui sera ensilé rapidement.

## Le pâturage

Après avoir bien débutée, la situation devient plus difficile en mai. Il y a de l'herbe disponible jusqu'à mi-juillet (selon les zones) en particulier sur repousse de qualité. Ultérieurement température et manque d'eau n'ont pas permis de bonnes repousses d'herbe pour la pâture de fin d'été automne, ce qui a pénalisé plus spécialement la semi-montagne, rendant nécessaire des redistributions soutenues de fourrages conservés.

## Les fauches précoces (ensilage herbe et foin ventilé)

En plaine, le manque d'eau conduit les éleveurs à faucher dès la fin avril. Les rendements sont nettement en retrait sur les PT, dans la norme sur les RGI.

Du fait de ces conditions météo de mai, les récoltes reprennent assez tard, les rendements pouvant être importants mais la qualité alimentaire est souvent médiocre. Par contre les conditions de récolte sont plutôt satisfaisantes.

## Les foins

Les fauches sont assez tardives, les rendements bons.

## Le maïs

Dans les bonnes situations de plaine, les semis précoces ont rattrapé une grande partie de leur retard en début d'été. Par contre en zones humides ou sur les piémonts les semis précoces ont beaucoup souffert du froid et de l'excès d'eau avec des levées très irrégulières et des retards de végétation. Le gel a conduit à récolter avant maturité souhaitée.

## Les céréales

En dépit des conditions de végétation souvent limites, les rendements grain sont conformes au potentiel des différentes régions.

## Spécificités pour certaines zones

### Les montagnes de l'Est de Rhône-Alpes

Alors qu'en 2009, le déficit était quantitatif, la campagne 2010 est plus généreuse mais la qualité des fourrages sensiblement moindre.

### Les Montagnes sèches du sud de Rhône-Alpes

Elles se remarquent par des repousses de fin d'été abondantes qui ont permis des troisièmes coupes « exceptionnelles ».

## A retenir

### Fourrages herbacés

Un pâturage de printemps difficile en condition humide et froide malgré une quantité d'herbe sur pied satisfaisante. Un rendement correct pour les foins réalisés dans de bonnes conditions climatiques. Une deuxième partie de saison fraîche qui manque d'eau, plus spécialement pénalisante pour la montagne.

### Maïs ensilage

Des résultats très variables selon les situations mais fortement impactés par la date de semis et les conditions climatiques du semis au début d'été.

## Perspectives

Dans les exploitations de piémonts et montagne la production aura besoin d'être soutenue par une complémentation concentrée de qualité pour compenser la valeur moyenne des fourrages produits. Dans de nombreuses situations la distribution estivale de fourrages stockés a mis à mal les réserves et des achats seront probablement nécessaires pour certains éleveurs.

## 2010 une année fourragère

- tendue pour les piémonts et la montagne
- en principe sans inquiétude pour la plaine

## Sources

Equipe Réseau Elevage Bovins Lait et Viande

# FRUIT

## Production et marché

Le marché des fruits à pépins a été tendu, marqué par un manque de consommation et des prix peu rémunérateurs.

Les conditions météorologiques de l'hiver et du printemps ont retardé le cycle de production des arbres fruitiers à noyaux.

Le froid et la pluie, en mai et juin, ont entraîné une certaine dépression sur le marché de la cerise : perte de qualité des produits, manque de fluidité dans l'écoulement du produit, chute des prix.

La période de commercialisation des fraises a été porteuse pour la région, du fait d'une forte demande. Les petits fruits rouges ont, par contre, subi une concurrence espagnole importante.

Le début de campagne de l'abricot a été difficile ; les aléas climatiques du printemps ont compromis la récolte d'abricots précoces. De plus les attaques de bactéries ont entraîné de nombreux arrachages. La campagne du Bergeron bien que contrastée s'est globalement bien passée avec un marché assez porteur.

Comme les années passées, le marché de la pêche-nectarine a été catastrophique avec une consommation faible, des prix non rémunérateurs et des volumes qui ne se sont pas écoulés. Les ventes au déballage ont permis de limiter les stocks mais n'ont pas sauvé une saison chaotique.

Cet automne, la mise en marché des fruits à pépins a commencé quinze jours plus tard que les années précédentes. Les productions de poires sont en nette baisse par rapport aux moyennes quinquennales (moins 20%). La récolte de pomme s'avère normale avec des fruits de bonne qualité, avec un calibre un peu inférieur à celui des années précédentes. Le marché a mieux commencé qu'en 2009 même si aujourd'hui les cours ont replongé.

## La vie de la filière

Le contexte national de la filière fruits et légumes a été marqué par un profond changement au 1<sup>er</sup> janvier 2009 avec la mise en place de la nouvelle gouvernance de la filière. Cette réforme a apporté son lot d'interrogations et d'incertitudes et notamment : comment regrouper, organiser et impliquer un maximum de producteurs ? Comment assurer un financement de l'expérimentation fiable et pérenne, désormais soumis aux aléas d'une cotisation volontaire pour la part de l'organisation économique et à la difficulté d'impliquer les indépendants ?

En Rhône-Alpes, trois bassins homogènes de productions se sont affirmés naturellement, avec une structuration plus ou moins forte. L'association Fruits Plus coordonne le bassin Drôme-Isère-Ardèche et le Syndicat Fruits des Savoie le bassin des Savoie. La création en 2010 de l'Association Fruits Rhône Et Loire (AFREL) a permis de compléter cette structuration. Ce faisant, les arboriculteurs ligériens et rhodaniens ont souhaité renforcer leur coopération, déjà importante au niveau technique, en se structurant de manière formelle afin de mutualiser leurs moyens et porter leurs intérêts communs au niveau régional et national.

C'est au travers de ces associations que les arboriculteurs vont contribuer, entre autre, à financer l'expérimentation. Par ailleurs c'est sur ces associations que le Comité Stratégique Fruits Rhône-Alpes s'appuie pour conduire ses travaux régionaux. Pour mémoire ce comité, organe fédérateur de la filière mis en place en 2002, a pour missions :

- de définir les orientations stratégiques à l'échelle régionale et d'en suivre la mise en œuvre ;
- de faire les préconisations nécessaires aux opérateurs de la filière ;
- de faire adhérer aux projets de filière les différents opérateurs : producteurs, metteurs en marché, transformateurs.

## PEPINIERE

# HORTICULTURE

Pour le premier numéro de la note de conjoncture régionale, la filière horticole vous propose une situation économique depuis 2007. Le nouvel observatoire et l'actualisation des données économiques permettront d'exposer la situation horticole de manière détaillée en 2011.

### La production

En 2006, la production Française représentait :

- 1% du nombre total d'entreprises agricoles, soit 6600 entreprises.
- 6,5% de la valeur des livraisons de produits végétaux.
- 4% de la valeur des livraisons de l'agriculture,
- 13,3% de nombre de salariés (ETP) permanents en agriculture.

Le secteur horticole possède une balance commerciale particulièrement déficitaire, de 885 millions d'euros. En effet les importations représentent 1 051 millions d'euros contre des exportations à hauteur de 166 millions d'euros

En Rhône Alpes, 602 horticulteurs et pépiniéristes ont été recensés en 2007. Ce qui représente un chiffre d'affaire de production de 151,8 millions d'€ HT (données 2007), pour 2 686 emplois directs (en équivalent temps plein).

### Un marché en hausse, une opportunité pour les horticulteurs

La consommation des végétaux d'ornement est globalement en hausse entre 2008 et 2009. Ces chiffres représentent les volumes et valeurs pour l'ensemble des végétaux d'ornements, comprenant les productions nationales et importations.

#### Végétaux d'intérieur

En volume : 181,1 millions d'entités (+ 5,1 % par rapport à 2008) et en valeur : 2,016 milliards d'euros (+ 3,1 % par rapport à 2008)

#### Végétaux d'extérieur

En volume : 446,8 millions d'entités (+ 3 % par rapport à 2008) et en valeur : 915,9 millions d'euros (+ 5,1 % par rapport à 2008)

### Bientôt, de nouveaux observatoires

La filière horticole souffre d'un manque d'indicateurs de consommation des végétaux. Aussi FranceAgriMer, se dote de deux nouveaux outils :

#### Mise en place d'un observatoire structurel des entreprises de l'horticulture et de la pépinière ornementales (2010-2012)

En réponse aux attentes des professionnels, FranceAgriMer souhaite relancer les enquêtes régionales, réalisées entre 2000 et 2006, sur les données structurelles des entreprises de production de l'horticulture en vue de mesurer et d'analyser les évolutions qui se sont produites depuis 2006. Ces enquêtes seront poursuivies de 2010 à 2012.

#### Mise en place d'un observatoire économique des entreprises de l'horticulture et de la pépinière ornementales

FranceAgriMer a informé les membres du Conseil de la mise en place d'un observatoire des données économiques et financières des entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ornementales.

L'exploitation des données de cet observatoire permettra d'avoir une meilleure visibilité sur l'évolution du secteur et de favoriser les orientations stratégiques et individuelles des professionnels.

L'objectif de cet outil de type « baromètre » est de réaliser – dans la durée – un suivi économique et financier des entreprises, afin d'évaluer les tendances et de déceler les éventuelles fragilités.

### Sources

La production horticole ornementale – Viniflhor 2006  
Etude AND – Viniflhor 2007  
Consommation des végétaux, FranceAgriMer 2009

# LEGUME

## La Production

Globalement, la synthèse réalisée sur les différents bassins de production met en avant une campagne assez satisfaisante pour les cultures de plein champ mais beaucoup plus mitigée pour les productions sous abris. Les conditions météorologiques difficiles durant la période d'implantation des cultures (mai) et de récolte (juillet-août) en sont les causes principales. Le détail par département est présenté ci-dessous.

### Ain

Les spécificités climatiques de l'année n'ont eu que peu d'impact sur les productions. Avec un mois de juillet chaud, celui d'août arrosé et un mois de septembre modérément pluvieux, les problèmes sanitaires et parasitaires ont été dans l'ensemble bien maîtrisés.

La campagne de poireaux qui vient de débuter (fin septembre) s'annonce difficile sur le plan des prix de vente : la production est fortement concurrencée par le Nord de l'Europe (Belgique notamment) qui livre aux centrales des produits en dessous des coûts de production régionaux (0,4 à 0,5 €/kg). La saison de carottes s'est également déroulée avec des prix de vente relativement bas (0,08 à 0,1 €/kg) mais les rendements très satisfaisants (60 à 70 t/ha) ont rétabli les équilibres financiers. Le radis reste une culture très bien valorisée sur la zone de production. La saison de salade a aussi été assez bonne (que ce soit au niveau des prix de vente mais également de la qualité sanitaire). Pour les céleris (branche et rave), la campagne a été correcte à bonne, avec des niveaux de prix raisonnables. Pour la pomme de terre primeur, si les rendements ont été en dessous des attentes, le contexte de prix favorables a permis un bon équilibre de la campagne (à l'exception des ventes sous contrats).

### Drôme

La climatologie du début de saison a pénalisé les cultures sous abris et les cucurbitacées de plein champ ce qui a, au final, favorisé les plantations tardives.

Ceci est particulièrement vrai pour les cultures de poivrons et les courgettes. D'un point de vue sanitaire, en dehors des problèmes marqués d'oïdium sur cucurbitacées, la saison a été calme. Sur le plan économique, si les cours ont été corrects en courgette, poivron et piment, les rendements sont en dessous des niveaux de référence.

Les cultures de pomme de terre primeur ont été portées par des cours au dessus de ceux des saisons passées.

### Sources

Commission diffusion de la SERAIL (station d'expérimentation et d'information Rhône-Alpes légumess). Réunion de bilan de campagne du 30/09/2010

### Rhône

Année climatique très contrastée et pas très précoce. Le mois de mai froid a pénalisé les cultures sous abris et les cucurbitacées de plein champ. Le mois de juillet a été chaud et celui d'août plus contrasté.

La campagne de salade a été très correcte avec une fin de saison « en dents de scie » liée aux aléas climatiques. La campagne d'oignons blancs a été écourtée (démarrage tardif) mais a été très bonne sur le plan commercial et sanitaire. La saison de tomates a été très courte avec un démarrage tardif et une fin de culture précoce. La campagne de poireaux s'annonce bonne sur un plan sanitaire.

### Isère

Les tendances sont les mêmes que celles citées ci-dessus. Les mois de mai et juin ont été très compliqués et ont engendré des retards de production et des baisses de rendement. La campagne est qualifiée de très moyenne. Année techniquement difficile avec de nombreux problèmes physiologiques à gérer.

### Point sur les circuits courts

Les systèmes diversifiés en vente directe se sont assez bien situés en termes de volumes commercialisés. L'habituelle baisse de consommation du mois d'août a été moins marquée en raison, peut-être, d'un moins grand nombre de départs en vacances des consommateurs régionaux.

Le marché des AMAP semble arriver à maturité sur la région lyonnaise et rentre de plus en plus en concurrence avec les circuits courts. Il continue à progresser dans d'autres départements et notamment dans la Drôme.

### Point sur la filière bio

En circuit court, la demande régionale reste supérieure à l'offre. Pour les circuits longs, la demande n'est pas du tout satisfaite. On observe de plus une réduction du différentiel entre les prix de vente en bio et conventionnel due notamment à la présence importante de produits en provenance de l'Italie. La tendance est logiquement la même pour la demande de la RHD.

A noter également, des craintes par rapport à la commercialisation : le développement important des magasins spécialisés et des offres GMS avec des positionnements agressifs sur les prix font craindre une augmentation forte de la concurrence.

# NOIX

## Une récolte en recul

La récolte de 2010 sera en retrait avec un manque de quantité attendu de l'ordre de 30 % par rapport à 2009 à l'échelle de la filière.

Les secteurs de coteaux ont le plus souffert des conditions climatiques très défavorables de mai, période de floraison : pluies et froid ont lourdement pénalisé la récolte. Certains secteurs (Chambarans-Toutes Aures) atteindront difficilement une demi-récolte.

Le secteur du Diois (Drôme), durement touché par les gels d'octobre 2009 et d'avril présentera une très faible récolte.

## Des calibres corrects

La répartition des calibres est correcte sans être exceptionnelle : environ 10 à 15 % de moins de 28 mm contre 20 à 25 % de + de 32 mm. On peut s'attendre à une proportion de calibre 28-30 de l'ordre de 30 % (Source : prévision de récolte CING-SENuRA).

## Des dégâts de nécrose-bactériose

Les attaques de nécrose-bactériose ont fait de sérieux dégâts dans les zones à problèmes. Signe de l'importance de la maladie cette année : sa large répartition, y compris dans les zones réputées peu sensibles (zones extensives de coteaux).

Le carpocapse risque d'être bien présent à la récolte sans que les dégâts ne soient catastrophiques.

La mouche du brou a bien été contrôlée et ne devrait pas causer de soucis majeurs à la réception à l'échelle de la filière.

## Le marché européen favorable

<sup>3</sup> Les Etats-Unis (Californie) s'orientant plutôt depuis quelques années vers le marché chinois, les perspectives sur le marché européen sont plutôt favorables. La relative rareté du produit laisse présager des prix soutenus au niveau des producteurs.

On peut noter que l'Italie devient importateur majeur pour la filière noix de Rhône Alpes.

### Sources

Station Expérimentation Nucicole en Rhône-Alpes  
Comité Interprofessionnel de la Noix de Grenoble

## PLANTE A PARFUM,

# AROMATIQUE ET MEDICINALE

Ces productions sont principalement situées dans le Sud-est de la région Rhône-Alpes, dans les départements de l'Ardèche et de la Drôme. Avec plus de 1000 producteurs et 6 700 ha, la région Rhône-Alpes concentre plus de 25 % des producteurs français et 20 % des surfaces nationales.

Les plantes à parfum représentent plus de 80 % de ces surfaces, suivies par les plantes aromatiques (13 %) et les plantes médicinales (4 %).

Les produits agricoles issus de la culture des plantes à parfum, aromatiques et médicinales sont variés, et ne sont pas fonction des espèces cultivées. La forme issue de la première transformation est définie par le débouché de la production. 3 formes prédominent :

- L'extrait est la forme concentrée de la plante concernée, renfermant les composés intéressants commercialement, qui peut être conservé et transporté de manière beaucoup plus aisée que la plante dont il est issu. En production métropolitaine de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, le seul extrait commercialisé en tant que produit agricole est l'huile essentielle.
- La deuxième forme de produit issu de la culture des plantes à parfum, aromatiques et médicinales est la plante sèche, sous forme de partie de plante, récoltée, séchée, et triée. Il s'agit de la forme traditionnelle de commercialisation des plantes aromatiques et médicinales.
- La troisième forme est la forme fraîche. Il s'agit le plus souvent de la partie aérienne entière de la plante considérée. Les plantes les plus concernées seront des plantes aromatiques destinées à la surgélation.

### Les plantes à parfum

La culture de plantes à parfum concerne trois espèces : la lavande, le lavandin et la sauge sclarée. Le lavandin constitue 87 % des surfaces de plantes à parfum avec 4 500 ha, suivi par la lavande (12 %) et la sauge sclarée (1 %). La surface de lavande a diminué depuis 10 ans de 50 % environ, du fait du développement d'une maladie bactérienne transmise par un insecte, au profit du lavandin.

En lavandin, la production d'huile essentielle est en diminution de 30 % environ par rapport à 2009, du fait des conditions climatiques au mois de juin dans la

### Sources

Jusqu'en 2009, ces cultures ne faisaient pas partie des productions bénéficiant des aides européennes directes liées à culture. Les déclarations de surface les concernant n'étaient pas obligatoires. Aucune donnée statistique n'est donc disponible, hors le recensement général agricole de 2000. Les surfaces présentées pour 2009 sont issues des données collectées par le Comité Interprofessionnel des Huiles Essentielles Françaises, des déclarations des D.P.U. en 2009 et des estimations réalisées à partir des évolutions observées.

zone de production. La production nationale de lavandin restant stable depuis 2 ans, les prix n'évoluent que légèrement, selon les qualités produites.

En lavande, l'impact du déclin bactérien sur la mortalité des cultures continue son effet sur la chute de la production depuis 2005. La forte diminution de la production nationale, amplifiée par une réduction cocommitante des concurrents internationaux, provoque une augmentation d'une ampleur telle qu'elle détourne les acheteurs du produit, qui recherchent des produits de substitution.

### Les plantes aromatiques

La production de plantes aromatiques couvre un peu moins de 1 000 ha en région Rhône-Alpes, localisées à plus de 50 % dans le sud de la vallée du Rhône. En 10 ans, les surfaces de plantes aromatiques ont doublé. 10 espèces constituent la quasi totalité des surfaces, dont 3 espèces qui représentent 75 % de ces surfaces.

L'augmentation des surfaces de plantes aromatiques est liée à la présence d'une usine de surgélation dans la zone de production, dont le développement commercial entraîne la production agricole. Le Label Rouge « Herbes de Provence » conforte également le développement des surfaces de plantes aromatiques.

### Les plantes médicinales

En forte augmentation depuis 10 ans, plus de 35 %, les plantes médicinales se singularisent par la grande diversité d'espèces recensées : plus de 25 espèces concernées. Les espèces cultivées évoluent en fonction des demandes des acheteurs et des tentatives de production des agriculteurs motivés par ces cultures très spécifiques.

### La production biologique

Les surfaces de plantes à parfum, aromatiques et médicinales en agriculture biologique représentent 1456 ha, soit 23 % des surfaces régionales des plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

Les surfaces de la région Rhône-Alpes représentent plus de 35 % des surfaces nationales de plantes à parfum, aromatiques et médicinales biologiques.

En 10 ans, les surfaces en agriculture biologiques ont été multipliées par 4.

# SEMENTE

## La filière en France

La filière française des semences est numéro deux du marché mondial derrière les Pays-Bas. Elle affiche un chiffre d'affaires export d'environ 900 M€ pour un chiffre d'affaires total de plus de 2 milliards d'€. 310 000 hectares sont dédiés à la production de semences. Les semences les plus produites (en surfaces) sont celles de blé (83 000 ha), de maïs (65 000 ha) et d'orge (37 000 ha), suivies de loin par les semences potagères (16 000 ha) puis par les plants de pommes de terre (15 000 ha) et les semences de tournesol et de pois protéagineux (9 000 ha chacune). Au-delà du maïs, la semence la plus exportée avec 373 M€, les ventes à l'étranger de semences potagères et oléagineuses représentent respectivement 180 M€ et 111 M€.

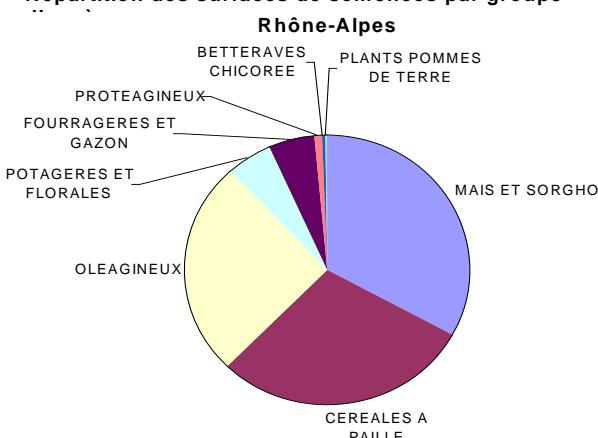
## La filière en Rhône Alpes

Les semences en Rhône-Alpes représentent plus de 17 000 ha de production, dont la moitié en Drôme, 25 % en Isère et 10 % dans l'Ain.

Toutes les espèces sont présentes, sauf le lin et le chanvre sur 1200 exploitations agricoles.

Le maïs, le tournesol, les semences fourragères, potagères et florales sont les espèces dominantes, avec par exemple, 5 600 ha de maïs (Drôme, Isère, Ardèche, Rhône), 38 % de la production nationale de semences de tournesol ou 78 % de la production d'ail semence pour le seul département de la Drôme.

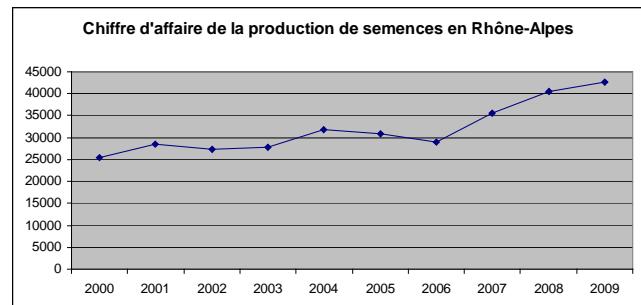
### Répartition des surfaces de semences par groupe



### Sources

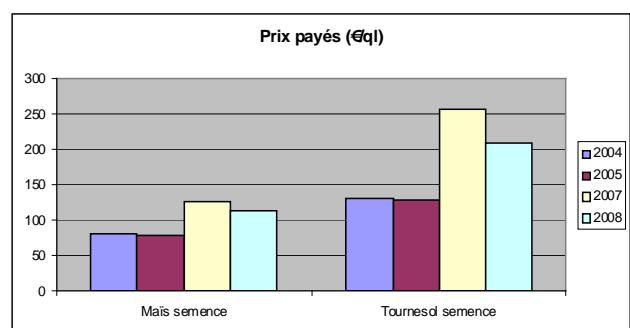
Données GNIS (groupement national interprofessionnel des semences et plants) 2009

## Résultats économiques



Un chiffre d'affaire en progression mais :

- avec une augmentation très importante des charges opérationnelles (engrais et produits phytosanitaires) et des charges fixes (mécanisation).
- une grande volatilité des prix :



Remarque : afin de sécuriser la production, la production de semences est fortement conditionnée par l'accès à l'irrigation dont le coût suit celui de l'énergie....

## Une filière très structurée

- **Les Etablissements multiplicateurs**, proposent des contrats de production.
- **Les Syndicats professionnels** organisent et garantissent la bonne mise en place des contrats de production (respect des isolements, contrôle des surfaces), assurent la défense des producteurs, et gèrent pour certains, les contrats d'assurance groupe.
- **Les Instituts techniques** contribuent à la compétitivité de la filière régionale.
- **Le GNIS** a pour mission d'organiser l'ensemble de la filière et de contrôler la production pour garantir le respect du règlement technique et des conventions-type qui définissent les conditions de production et les normes qualitatives des semences produites.

# TABAC

En Rhône-Alpes, la production de tabac concerne essentiellement l'Isère et la Drôme, qui représentent 90 % des surfaces régionales. Celles-ci se maintiennent en 2010 par rapport à 2009 (voir tableau ci dessous).

## Résultats décevants en Virginie, satisfaisants en Burley

La campagne 2010 est marquée par des conditions climatiques froides et humides au printemps qui retardent les plantations et provoquent une reprise assez lente des tabacs. Les mois de juillet et août plus favorables permettent de compenser partiellement les retards de végétation mais les récoltes sont tardives en Burley et Virginie. L'arrière saison est marquée par des périodes froides dès début septembre qui ne permettent pas à la variété Virginie d'atteindre une qualité correcte en étages hauts. Les récoltes de Virginies se terminent aux premières gelées vers le 20 octobre avec une perte des dernières feuilles sur les parcelles les plus tardives. D'un point de vue sanitaire, la campagne 2010 est marquée par une faible infestation de pucerons et l'absence de maladies (mildiou et oïdium) au champ malgré les pluies du printemps. Ces conditions climatiques ont cependant eu un impact très important sur le séchage du Virginie en four puisque des bactéries et des champignons se développant dans les cellules de dessiccation ont provoqué la perte de plusieurs dizaines de tonnes de

tabac. Les résultats globaux virginie s'en trouvent fortement impactés puisque le rendement prévisionnel devrait atteindre 2 600 kg / ha ce qui est très faible compte-tenu de l'absence de sinistre atmosphérique. La qualité est aussi relativement faible en raison du climat de la campagne ainsi que de la dépréciation en fours due aux problèmes sanitaires. En Burley, les prévisions sont plus optimistes avec un rendement correct d'environ 3 050 kg / ha et une bonne qualité sans problème sanitaire particulier ni sinistre.

## Encore des incertitudes sur la rémunération

Au moment de la rédaction de cette note de synthèse, le prix commercial ainsi que le niveau de soutien des pouvoirs publics français ne sont pas connus. Si des avancées significatives ont été obtenues en ce qui concerne le prix commercial avec une augmentation minimum de 1 € / kg par rapport à la campagne précédente, les négociations se poursuivent. Suite au retrait du soutien communautaire lors de cette campagne, l'Etat français s'est engagé à compenser, au moins partiellement, le manque à gagner. Sur ce volet, les négociations continuent elles aussi sur le montant et les modalités d'applications. Des incertitudes importantes demeurent donc sur la rémunération de la production 2010. Si la prochaine campagne n'est pas la priorité aujourd'hui, un certain nombre d'indicateurs laissent présager une position plus affirmée de nos clients et des pouvoirs publics.

	Nombre d'adhérents	Surfaces Burley	Surfaces Virginie	Surfaces totales	% Rhône-Alpes
<b>Ain</b>	8	11,8	10,87	22,67	<b>4%</b>
<b>Ardèche</b>	2	1,15	0,95	2,1	<b>0,5%</b>
<b>Drôme</b>	32	32,67	61,48	94,15	<b>16%</b>
<b>Isère</b>	113	179,22	248,01	427,23	<b>73,5%</b>
<b>Loire</b>	1		1	1	-
<b>Rhône</b>	4	1,2	10,17	11,37	<b>2%</b>
<b>Savoie</b>	8	18,72	3,2	21,92	<b>4%</b>
<b>Total Rhône-Alpes</b>	168	244,76	335,68	580,44	<b>100%</b>

Sources  
Agri Tabac

## VIN

### La production

Les vendanges ont commencé dans la majorité des vignobles, un peu plus tardivement qu'en 2009. Dans l'ensemble, les quantités sont plutôt faibles, on s'achemine à nouveau vers une petite récolte, même si elle semblerait être un peu plus importante que l'année dernière (2009 : 2.4 M hl.)

Trois types d'événements ont contribué à ce niveau de récolte :

- Episodes de grêle sur le beaujolais,
- Sécheresse dans les vignobles du Diois, de Saint Joseph et vallée du Rhône méridionale, à laquelle s'est ajouté un printemps venteux ayant entraîné un phénomène de coulure sur certains cépages (grenache notamment),
- Apparition d'oidium et de mildiou dans certains secteurs des Côtes du Rhône septentrionales.

Sur le plan qualitatif, les vins plus au nord de la région présentent dans l'ensemble un caractère plutôt souple et fruité avec l'acidité nécessaire à leur harmonie, tandis que sur le sud les vins sont plus sur la structure avec un très bel équilibre.

### Le marché

Au niveau économique, les stocks ont continué à diminuer du fait des faibles récoltes 2008 et 2009, ce qui a permis de retrouver un équilibre de l'offre et de la demande, entraînant un léger raffermissement des cours, même si les cours de vrac dans l'ensemble ne sont toujours pas suffisamment rémunérateurs.

Des soucis de commercialisation continuent à affecter certains vignobles, en dépit d'une augmentation des ventes directes cet été lié à la très bonne fréquentation touristique.

En beaujolais le début de campagne des primeurs a bien démarré avec une augmentation des prix par rapport à 2009, pour les primeurs tant pour les beaujolais que pour les beaujolais villages (en moyenne 170 €) ce qui laisse envisager une campagne 2011 plus sereine.

Pour les autres vignobles, aucun mouvement significatif ne permet à ce jour de donner une orientation du marché, même si pour les vins des Côtes du Rhône un prix a été proposé (110 € pour les primeurs, de 90 € à 125 € pour les Côtes du Rhône)

### Les éléments de la vie de la filière

Le dispositif des aides aux investissements OCM a finalement été stoppé après la surconsommation constatée par les services de FRANCEAGRIMER.

Au niveau de Rhône Alpes, les porteurs de dossiers complets au 31 juillet 2010 ont reçu une information directe leur indiquant que pour tout dossier déposé après le 1er mars, le taux de prise en charge pour les investissements amont était ramené à 30 % sauf pour les JA pour lesquels le taux restait à 40 %.

Parallèlement les dossiers concernant le CROF devaient être déposés avant le 30 septembre, sachant que les porteurs de dossiers d'investissement aval (embouteillage, caveaux...) ont jusqu'au 31 décembre 2011 pour réaliser les dépenses.

Un nouveau contrat d'objectifs régional pour la filière vins (CROF) devrait pouvoir être mis en œuvre dès le 2<sup>ème</sup> semestre 2011.

### FOCUS SUR LA CONSOMMATION DES VINS EN FRANCE

Depuis 1980, FRANCEAGRIMER mène tous les 5 ans une enquête sur la consommation de vins et sur le comportement des consommateurs. D'après les chiffres issus de cette étude on constate que la consommation continue à diminuer et que les consommateurs occasionnels sont les plus nombreux

	1980	2010	Prev 2015
Non consommateurs	19%	38%	43%
Occasionnels	30%	45%	43%
Réguliers	51%	17%	13%

Si on interroge les consommateurs, 78% sont occasionnels contre 28% réguliers.

*Etude FRANCEAGRIMER SUR LA CONSOMMATION DU VIN EN France 2010*

### Sources

ODG (organismes de défense et de gestion) viticoles

## AGRICULTURE

# BIOLOGIQUE

### La Production

Bruno Le Maire, Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, a présidé le 28 septembre 2010 le Grand Conseil d'Orientation de l'Agence BIO. A cette occasion, il a fait le bilan à mi-parcours du plan d'action « Agriculture biologique : horizon 2012 » mis en place en 2007 avec l'objectif de 6% de surfaces en bio. L'objectif pourrait être atteint dans la Région Rhône-Alpes qui reste – fin 2009 – la première Région française avec près de 2000 exploitations engagées, la 3<sup>e</sup> pour les surfaces, et la 4<sup>e</sup> pour le % de SAU bio avec 4.2 % (2,5 % au plan national). Les données pour 2010 ne sont pas connues, mais confirment et accentuent cette croissance. La Région Rhône-Alpes est la première Région pour l'arboriculture et les PPAM, la 4<sup>e</sup> pour la vigne, la 5<sup>e</sup> pour les grandes cultures. Les productions animales sont très présentes (1<sup>ère</sup> Région pour les chèvres et l'apiculture, 2<sup>e</sup> pour les brebis, 3<sup>e</sup> pour les poules pondeuses, 6<sup>e</sup> pour les volailles de chair et les vaches laitières...). Rhône-Alpes est également la 1<sup>ère</sup> Région française avec environ 1000 entreprises de transformation contribuant à la valorisation des productions.

### Le Marché

Les consommateurs sont toujours fortement demandeurs de produits issus de l'agriculture biologique. La demande augmente, et doit inciter au développement des productions dans l'objectif d'éviter un accroissement des importations induit par l'écart offre/demande. Dans toutes les formes de vente, on constate une exigence accrue de produits locaux : Les projets de point de vente collectifs (PVC) sont nombreux et associent le plus souvent producteurs bio ou non sur le concept de circuits courts et locaux. Le secteur de la restauration hors domicile (RHD) recherche aussi des produits locaux et bio. La demande des collectivités locales, des citoyens et des parents d'élèves est forte. Les Chambres d'Agriculture ont choisi de travailler dans le sens de la recherche de synergie entre agriculture bio et "conventionnelle". Toutefois, certaines tendances s'inversent : plus de clients dans les GMS, tassement de l'augmentation dans les magasins spécialisés. Ce constat doit être intégré dans nos démarches.

### Les éléments de vie de la filière

Les huit Chambres d'Agriculture départementales se sont engagées à placer le développement de l'agriculture biologique dans leurs priorités. Chacune a désigné un(e) référent-(e) départemental-(e). Un réseau de ces référents a été créé au sein de Terres d'Avenir, et vient compléter le réseau des "référents techniques régionaux". La Chambre d'Agriculture Régionale a signé un nouveau CROF Bio Rhône-Alpes. L'Association Appui Bio dont la Chambre Régionale est un membre actif, est de plus en plus reconnue. Les partenariats et échanges avec la Région, DRAAF, BioConvergence, Coop de France, les Centres de formation, les associations spécialisées, devraient permettre de trouver une efficacité accrue dans les actions de développement. Les Agences de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Loire Bretagne s'engagent également à soutenir le développement des surfaces en A.B. Des diagnostics sont commencés sur 14 bassins à enjeux forts. La particularité de la démarche dans laquelle la Chambre Régionale et les Référents départementaux sont fortement impliqués est de lier protection de l'environnement et liens au marché . Les Chambres d'Agriculture mettent l'accent sur les complémentarités et synergies entre A.B. et techniques alternatives dans une finalité de Développement Durable. Les actions déjà organisées dans ce sens vont se développer tout au long de l'année 2011, impliquant des collaborateurs des Chambres "non spécialisés A.B." Le 3<sup>e</sup> Salon Tech & Bio est également préparé dans cette vision ; il se tiendra début septembre 2011 sur le site du Lycée agricole du Valentin à Bourg Les Valence.

### Sources

Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche  
Agence Bio

## Bilan de la saison touristique été 2010 en Rhône-Alpes

L'été 2010 a été marqué par un début de saison décevant notamment en raison de la météo mais l'activité touristique en Rhône-Alpes a été très satisfaisante pour les mois de juillet et août et tendanciellement moins satisfaisante que les mois de juillet et août 2008 et 2009.

Les touristes cherchent de plus en plus leurs séjours sur Internet en essayant d'avoir les meilleurs prix. Ils réservent des séjours plus courts et plus tardivement. Avec la crise économique, ils limitent leurs dépenses périphériques.

A l'instar de l'été précédent, la clientèle française provient en premier de l'Île de France puis de Rhône-Alpes, du Nord Pas de Calais, de PACA et de Bretagne... Pour la clientèle d'origine étrangère nos principaux clients sont en premier les Néerlandais, puis les Anglais/Royaume-Uni, les Belges, les Allemands, et les Italiens.

### Gîtes de France

Les résultats de l'hiver 2010, sont issus des données de fréquentation des meublés Gîtes de France en centrale de réservation. Le nombre de Gîtes en centrale de réservation sur la région, cette période, était de 2 750, soit 3.8 % de moins qu'en 2009. Ce sont 384 446 nuitées qui ont été enregistrées cet hiver soit 2.2% de moins qu'en 2009. Les départements qui ont connu des augmentations sont : le Rhône (+11.8%), l'Ain (+5.7%), la Haute Savoie (+3.2%) alors que les autres ont diminué : l'Isère (-10%), l'Ardèche (-9.5%), la Loire (-8.8%), la Drôme (-6.3%), la Savoie (-3.6%).

Dans le Rhône la durée moyenne de séjour est de 9.4 jours, inférieur de près d'un jour par rapport à l'hiver 2009, par contre le taux d'occupation de 43%, a gagné un point. La clientèle est à 81% française. Les clients étrangers les plus nombreux sont les Polonais puis les Slovaques, Tchèques (qui viennent exclusivement pour des motifs professionnels) et les Belges. Environ 35% des clients viennent pour faire du tourisme, 19% pour des motifs professionnels, 10% pour des regroupements familiaux ou entre amis.

# AGRITOURISME

### Bienvenue à la ferme

La dernière enquête réalisée auprès de nos adhérents portait sur les résultats de l'année 2009. Environ deux tiers d'entre eux considéraient que l'année avait été bonne, un tiers moyenne et seulement 5% que l'année avait été mauvaise. Par rapport à 2008 l'année 2009 était meilleure pour 37%, équivalente pour 40% et moins bonne pour 22%. C'est principalement dans la Loire et l'Isère que les activités ont été moins bonnes.

Pour plus de 80% des adhérents enquêtés la clientèle a un regain d'intérêt pour les activités proposées (produits fermiers, fermes auberges, fermes de découvertes/pédagogiques,...). Seules les activités d'accueil (Gîtes et Chambres d'hôtes) ne semblent pas bénéficier de cette mouvance de fond.

Lorsque l'on demande à nos adhérents ce que leur clientèle recherche aujourd'hui, voici ce qu'ils nous répondent :

**Pour les produits fermiers / fermes auberges :** des produits sains ou labellisés, des produits tracés / fermiers, véhiculant des valeurs de la campagne / ferme, des produits locaux, bons gustativement à un prix raisonnable.

**Pour l'hébergement :** un lieu calme authentique avec de l'espace, un contact et échange avec le monde agricole, avoir un hébergement adapté à l'esprit de famille, avoir des activités de proximité, le tout avec un certain professionnalisme de l'accueil pour un prix peu élevé.

**Pour les fermes de découverte et d'apprentissage :** pouvoir découvrir et apprendre dans le cadre d'une activité agréable qui éveille les sens. Rencontrer et avoir une certaine complicité avec l'agriculteur.

### Sources

Rhône-Alpes tourisme / Ipsos  
Gîtes de France-ORT- Rhône Tourisme

# CALAMITE

L'année 2010 n'a pas été marquée par une calamité d'envergure régionale. Toutefois des évènements localisés ont pu pénaliser l'activité économique de certains opérateurs.

## Drôme

Un gel de printemps a provoqué des pertes de récoltes sur abricots et pruniers. L'état de calamités a été reconnu sur abricot dans les Baronnies et sur pruniers dans les cantons de Rémuzat et la Motte-Chalancon.

Les pertes de fonds sur noyers suite au gel du printemps ont aussi été reconnues sur les communes du Diois et les cantons de Rémuzat et la Motte Chalancon.

Des pertes sur fourrages sur le canton de La Chapelle et des pertes de récoltes sur vignes dans le Sud Drôme ont été signalées mais pour le moment il y a peu de données chiffrées officielles permettant de valider des pertes suffisantes au déclenchement de la procédure calamités.

## Isère

Aucun dossier calamité n'a été traité cette année. Cependant, ce que l'on peut dire c'est qu'après un hiver particulièrement froid et long avec un enneigement même en plaine qui a duré plusieurs semaines parfois, le printemps a été relativement frais et les cultures ont mis du temps à redémarrer.

Les températures des mois de mai et juin ont été relativement fraîches, en dessous des normales saisonnières avec cependant des variations d'une semaine à un autre.

Le retard sur les cultures en début de saison s'est rattrapé avec une hausse de températures dès début juillet. Pour finalement avoir des récoltes un peu plus tardivement qu'une année "normale". Des disparités sont bien sûr à noter en particulier la Bièvre et le Trièves plus spécialement impactés, mais qui n'ont pas permis de déposer des dossiers calamités.

En ce qui concerne la sécheresse, le comité de vigilance sécheresse s'est réuni à plusieurs reprises cet été et certains cours d'eau ont été plus particulièrement mis sous surveillance.

## Dégâts de gibiers

Les dégâts de sangliers sont les principaux dégâts occasionnés par la faune sauvage. Ils sont localement en hausse, la population explose sur certaines Unités de Gestion (territoires de chasse définis pour la gestion du sanglier).

A l'inverse, il semble que certains secteurs connaissent une diminution des dégâts et qu'il y ait une compréhension de la part des chasseurs pour intervenir efficacement. Des Associations Communales de Chasse Agrées proposent aux exploitants agricoles de clôturer les parcelles de cultures sensibles, comme les semis de maïs. Mais ce travail s'avère globalement inefficace et coûteux. Pour ce qui est des dégâts sur prairies, la remise en état est longue, difficile et s'impose régulièrement. L'indemnisation n'est pas à la hauteur du travail nécessaire et la qualité du fourrage est dégradée. Il en est de même pour les alpages pour lesquels l'indemnisation est désormais forfaitaire. Un arrêté pris l'hiver dernier interdit l'agrainage entre le 15 octobre et la 1er mars et définit des modalités plus encadrées. Certaines dérogations ont été accordées localement si et seulement si un accord a été trouvé entre les agriculteurs et les chasseurs. Un plan de maîtrise national du sanglier a été décidé en 2009 afin de limiter la population dans les secteurs où la pression est devenue insupportable.

## Autres dégâts de la faune sauvage

En zone de montagne, les grands cervidés occasionnent aussi de nombreux dégâts. La Matheysine et le Vercors sont particulièrement touchés par des populations de mouflons. Les chevreuils plus localement peuvent faire des dégâts sur des vergers. Ces dégâts sont indemnisés par les chasseurs. Au total, en Isère, pour cette année le montant total des indemnisations de la Fédération départementale des chasseurs s'élève déjà à un peu plus de 250 000 € toutes espèces indemnisables confondues.

Le loup et le lynx sont les deux prédateurs présents en Isère protégés par la Convention de Berne. Les dégâts qu'ils peuvent occasionner sont l'objet d'indemnisation. Un dispositif d'aide à la protection des troupeaux est en place pour les troupeaux de plus de 50 animaux. Il permet de prendre en charge les dépenses relatives au gardiennage et aux chiens de protection (mesure 323 C du Plan de Développement Rural Hexagonal). En 2009, 587 682 € ont été affectés pour 77 contrats. 56 constats d'attaques ont eu lieu et 234 animaux ont été expertisés. Pour cette année 2010, au mois de septembre, nous en sommes déjà à 43 constats pour 129 animaux expertisés. Les animaux sont pour la plupart des ovins ; beaucoup plus rarement des bovins. La grande majorité des attaques est due au loup.

# FONCIER

## Un marché global en léger retrait au 3<sup>ème</sup> trimestre

Le nombre de transactions pendant la période estivale est traditionnellement inférieur aux autres trimestres. En valeur, 2008 dérogeait à cette règle en raison de la crise financière, et 2009 en raison d'un phénomène classique de rattrapage. 2010 retrouve donc sur ce point une certaine normalité.

La baisse reste cependant modeste puisqu'elle est de -3,4% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre. Elle est contrastée suivant les départements. La Haute-Savoie continue d'enregistrer les plus fortes progressions. Elle passe ainsi en tête des départements rhônalpins en contribuant à hauteur de 23% du chiffre d'affaires alors qu'elle ne représente que 6,7% des surfaces échangées. La Savoie et l'Ain sont également dans des dynamiques de marché fortes avec 4 trimestres de hausse consécutive. L'Ardèche continue de remonter régulièrement la pente après avoir touché le fond au 1<sup>er</sup> trimestre 2009. La Drôme, l'Isère et le Rhône sont en net retrait par rapport à un 2<sup>ème</sup> trimestre 2010 très dynamique. La Loire, département à forte dominante agricole, est toujours très stable.

La ventilation par segment de marché montre la part majoritaire des ventes à destination urbaine, qu'il s'agisse de maisons ou de terrains destinés à l'urbanisation. On constate à l'échelle de la région une part croissante des ventes comportant du bâti. Ces ventes représentaient 16% des transactions au 1<sup>er</sup> trimestre 2009, 28% au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010.

## Un marché agricole qui chute nettement au 3<sup>ème</sup> trimestre

Après plus d'un an et demi de parfaite stabilité, le marché agricole perd ce trimestre 13% de surfaces échangées. Cette tendance sera à surveiller au 4<sup>ème</sup> trimestre afin d'évaluer s'il s'agit d'un phénomène exceptionnel ou d'une véritable tendance.

La surface moyenne par vente est par contre assez stable, 2 ha pour les terrains nus et 4,1 ha pour les biens comportant du bâti.

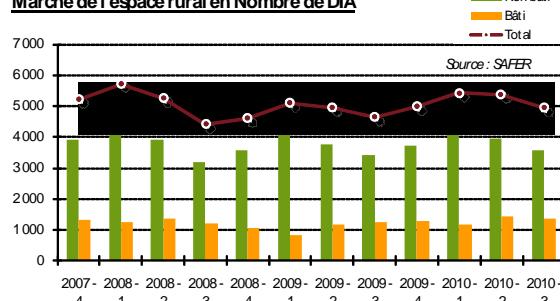
Le chiffre d'affaire du marché agricole, y compris viticole, est toujours aux environs de 50 M€.

### Sources

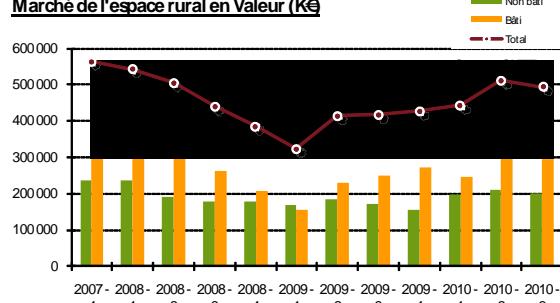
#### Safer Rhône-Alpes

Le marché foncier de l'espace rural comprend l'ensemble des projets de vente (DIA = Déclarations d'Intention d'Aliéner) notifiés par les notaires à la Safer auxquels sont ajoutées les rétrocessions opérées par la Safer. L'assiette de notification correspond à tous les biens ayant au moment de la vente, en totalité ou en partie, un usage agricole ou naturel, réel ou potentiel. En zones A et N, la notification est transmise dès le 1<sup>er</sup> m<sup>2</sup>, en zones U et AU à partir de 1000 m<sup>2</sup>.

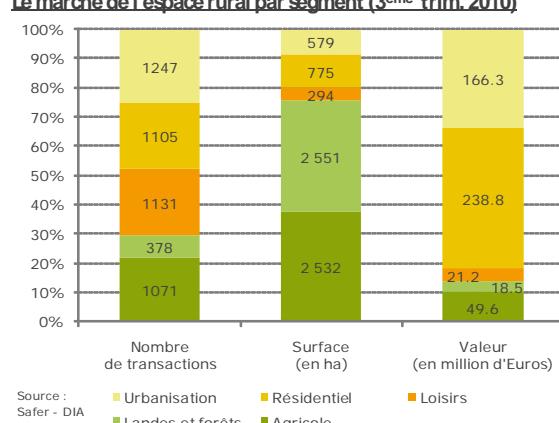
### Marché de l'espace rural en Nombre de DIA



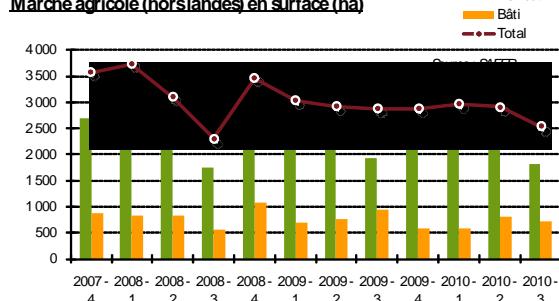
### Marché de l'espace rural en Valeur (K€)



### Le marché de l'espace rural par segment (3<sup>ème</sup> trim. 2010)



### Marché agricole (horslandes) en surface (ha)



# INSTALLATION

## Tendance de l'installation

Malgré une légère reprise sur 2006-2007, le nombre d'installations a diminué entre 2004 et 2008. Les incertitudes économiques expliquent certainement le fort recul de 2008.

	Nb d'installation
2004	1 425
2005	1 345
2006	1 370
2007	1 389
2008	1 248

## Les projets d'installation

967 premiers rendez-vous ont été menés dans les Points Accueil Installation en 2010.

	Homme	Femme
Ain	99	66
Ardèche	40	27
Drôme	87	58
Isère	95	74
Loire	70	24
Rhône	94	58
Savoie	45	39
Hte-Savoie	55	36
<b>Rhône Alpes</b>	<b>585</b>	<b>382</b>

Les hommes constituent 60% des contacts en région.

Les démarches hors du cadre familial (HCF) constituent l'essentiel des projets d'installation. La Loire affiche un équilibre entre transmission familiaux ou autres.

	CF	HCF	Indéterminé
Ain	54	100	11
Ardèche	16	48	3
Drôme	56	84	5
Isère	28	71	68
Loire	45	45	4
Rhône	47	100	5
Savoie	25	59	0
Hte-Savoie	25	61	5
<b>Rhône Alpes</b>	<b>296</b>	<b>568</b>	<b>101</b>

## Sources

Points Accueil Installation  
Conseillers CEPPP  
Adasea / Odasea  
Observatoire régional Installation Transmission

Les porteurs de projet se révèlent plutôt jeunes. 48 % des porteurs de projets rencontrés par les conseillères des PAI ont entre 20 et 29 ans. Les plus de 40 ans (143 visiteurs) représentent 15 % de la fréquentation.

## Réalisation des PPP (Plan de Professionnalisation Personnalisé)

Le parcours régional s'appuie sur une évaluation des compétences, qui lance dans certains cas, des élargissements de compétences.

	PPP validés	PPP agréés
Ain	28	68
Ardèche	42	51
Drôme	83	84
Isère	45	49
Loire	13	77
Rhône	41	63
Savoie	14	31
Hte-Savoie	20	88
<b>Rhône Alpes</b>	<b>286</b>	<b>512</b>

PPP agréé = PPP signé par le candidat et transmis à la DDT qui l'enregistre.

PPP validé = toutes les préconisations ont été réalisées.

Le PPP reste valable pendant 3 ans à partir de la date d'enregistrement par la DDT.

## Installations aidées : évolutions

Le maintien du niveau d'installations aidées autour d'une moyenne de 460, montre l'importance du dispositif aidé. Les aides nationales à l'installation accordées à des porteurs de projet formés et expérimentés augmentent les garanties de réussite. En parallèle, la perspective de se lancer sans garde-fou séduit de moins en moins.

	Installations non aidées	Installations aidées
2004	1 056	490
2004	939	486
2005	901	444
2006	881	489
2007	987	402
2008	757	491

# TRANSMISSION

## Taux de renouvellement

Années	Renouvellement
2005	51 %
2006	56,10 %
2007	64 %
2008	59,70 %

Environ 6 exploitations sur 10 ont été reprises en moyenne entre 2005 et 2008. Le taux progresse constamment, malgré une légère diminution en 2008. Ce recul s'explique sans doute avec les incertitudes liées à la crise naissante à l'époque.

## Activité des Points Accueil Transmission (depuis le 01/01/10)

	Nb de cédants rencontrés
Ain	45
Ardèche	46
Drôme	45
Isère	51
Loire	62
Rhône	42
Savoie	26
Haute-Savoie	32
<b>Rhône Alpes</b>	<b>349</b>

Le repérage et la sensibilisation ont concerné en moyenne 44 personnes par département.

## Consommation des stages reprise

La campagne 2009 - 2010 concerne les stages commencés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2009 et le 30 juin 2010 et terminés avant le 30 juin 2011. 1300 mois de stagiaires étaient finançables.

	Nb mois accordés
Ain	105
Ardèche	127
Drôme	70
Isère	132
Loire	151
Rhône	177
Savoie	109
Haute-Savoie	228
<b>Rhône Alpes</b>	<b>1099</b>

## Sources

Points Accueil Transmission  
Adasea / Odasea  
Observatoire régional Installation Transmission

## Durée des stages reprise

Sur 120 stages accordés au titre de la campagne 2009-2010, 59 stages (soit 49%) portaient sur une durée de 12 mois. Cette durée permet généralement de découvrir l'exploitation au travers d'un cycle complet de production, d'où son attrait important.

Les autres stages portaient sur des durées plus courtes, très souvent par manque de temps entre la mise en relation et la date prévue pour la transmission, sans doute de par les échéances du cédant ou de la société cherchant un associé.

La durée d'un stage permet d'approfondir la qualité de la relation. Cette valeur constitue en effet le facteur de réussite d'une transmission ou d'une association.

## Perspectives 2010-2013

Entre 2010 et 2013, un peu plus de 5109 exploitations individuelles seront concernées par des cessations, suite à des départs en retraite.

### Nombre de départs à la retraite

2010	1 406
2011	1 315
2012	1 196
2013	1 298

L'activité de sensibilisation des cédants et de mise en relation avec des porteurs de projet doit être maintenue pour conserver le rythme d'une exploitation sur deux transmise à un nouvel agriculteur.

Un peu plus de 126 000 hectares de foncier sont libérées, soit une manne tout à fait intéressante pour de futures installations.

## PRODUCTION

# FERMIERE

La production fermière est bien développée sur le territoire de Rhône-Alpes. Ceci s'explique notamment par l'attrait touristique du territoire, la présence de grands bassins de population et la diversité des productions agricoles.

## Tendances d'évolution entre 2000 et 2007

Selon l'enquête structure 2007, sur les 41 704 exploitations agricoles recensées en Rhône-Alpes, environ 11 676 d'entre elles pratiquent la vente directe de produits (-> 1<sup>er</sup> rang national avec plus d'1 exploitation sur 4) et 6 298 ont une activité de transformation.

On constate depuis le RGA 2000, des diminutions, respectivement de 15,1% et 15,6%, pour les activités de vente directe et de transformation, baisses à relativiser du fait de la diminution du nombre d'agriculteurs en Rhône-Alpes sur la même période (-26,8%).

## Mieux valoriser les produits et les ressources locales

Les exploitations en diversification contribuent au développement de l'économie locale dans la mesure où elles maintiennent une certaine valeur ajoutée sur la ferme et sont créatrices d'emplois (tâches liées à la transformation principalement). L'activité engendre par contre une charge de travail importante.

Depuis les 5 dernières années, la production fermière s'est professionnalisée en Rhône-Alpes, du fait de la mise aux normes en matière d'hygiène (nouvelle législation alimentaire européenne) ou encore du développement de systèmes de commercialisation adaptés à la demande des consommateurs (travail sur la gamme de produits, les circuits de vente, études de marché...).

### Sources

AGRESTE : Enquête structure 2007 et recensement agricole 2000 - Cahiers n°2 2004 - Coup d'œil sur Rhône-Alpes N°81 Juin 2005

CRA Rhône-Alpes : Etude Rhône-Alpes de la consommation des produits fermiers – AAP CASDAR 2005

## Les produits fermiers fortement plébiscités par les consommateurs

D'après une enquête réalisée en 2006 par la Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes auprès de 1011 consommateurs rhonalpins, 79,6% des personnes interrogées déclarent acheter des produits fermiers (dont 38,4% une fois par semaine et plus). Parmi eux, plus de la moitié fréquentent les lieux d'achat traditionnels de produits fermiers (marchés et vente à la ferme).

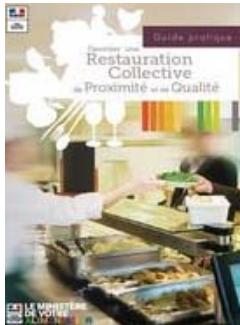
La consommation des produits de la ferme s'inscrit souvent dans une quête de sens, de transparence et de proximité. D'ailleurs, 56,3 % des acheteurs de Rhône-Alpes mettent en avant la « relation de confiance avec le producteur » comme la meilleure garantie d'acheter un produit fermier.

## Les circuits courts rhonalpins en plein boom

Le système de vente en Points de Vente Collectifs est particulièrement développé en Rhône Alpes où leur nombre a été multiplié par 3 sur les 10 dernières années (65 magasins collectifs recensés début 2010).

Ce dynamisme des circuits courts, déjà ancien dans notre région, s'est encore accéléré récemment avec le développement de nouveaux circuits de commercialisation, notamment en collectif (livraison de paniers, partenariat avec la grande distribution, réalisation de buffets fermiers pour des entreprises, distributeurs automatiques de lait, e-commerce...).

Aujourd'hui, dans le contexte du Grenelle de l'Environnement et des politiques de l'Alimentation, la demande en produits agricoles locaux augmente fortement en Rhône-Alpes. Les producteurs fermiers, comme les autres agriculteurs de filières plus longues, sont ainsi encouragés à nouer des partenariats ou créer des synergies avec des acteurs du territoire tels des consommateurs, des élus, des collectivités, des entrepreneurs privés...



Le mercredi 6 octobre dernier était présenté le guide réalisé par la DRAAF Rhône-Alpes de recommandations pour favoriser l'approvisionnement local de la restauration collective.

Ce guide s'adresse avant tout aux acteurs de la restauration collective mais il permet également aux entreprises souhaitant diversifier leurs marchés vers la restauration hors foyer de les éclairer sur les contraintes spécifiques de ce secteur d'activité. Ce guide présente ainsi :

- Les conditions de réussite d'un projet de restauration de qualité et de proximité.
- Les procédures de passation de marchés les plus adaptés, et la rédaction de ces marchés dans l'objectif de favoriser un approvisionnement de proximité et de qualité.
- Des témoignages et exemples concrets, pour illustrer le fait qu'une restauration de qualité et de proximité est possible.

Le guide apporte des réponses aux nombreuses questions des gérants de la restauration collective face aux blocages du code des marchés publics en termes d'approvisionnement local. Les entretiens réalisés pour les besoins de ce travail ont ainsi mis en évidence des difficultés autres que juridiques. Chacun, à son niveau, élu, gestionnaire, cuisinier, convive... a un espace de liberté au sein duquel il peut modifier ses pratiques pour permettre la réussite de cette politique volontariste d'achat privilégié de produits locaux.

Des clés sont données dans ce guide, pour passer d'un approvisionnement ponctuel à des achats locaux significatifs ; cela suppose d'accepter que le projet se construise peu à peu, dans la concertation interne et externe, avec les fournisseurs potentiels, permettant ainsi à de nouvelles filières de s'organiser pour répondre à ce marché porteur.

**Pour le télécharger :** [http://www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_mise\\_en\\_ligne\\_cle8d5ec4.pdf](http://www.draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/guide_mise_en_ligne_cle8d5ec4.pdf)

## Lancement de l'expérimentation sur l'approvisionnement local des lycées de Rhône-Alpes

Les Chambres d'Agriculture de Rhône-Alpes ont proposé à la Région Rhône-Alpes de lancer un travail exploratoire sur l'approvisionnement local de la restauration collective proposée dans les lycées.

## APPROVISIONNEMENT LOCAL DE LA

# RESTAURATION COLLECTIVE

Cette phase pilote mobilise une vingtaine de lycées et groupements d'achat. Un lien a été fait avec les départements pour prendre en compte la réalité des liens avec les collèges.

Le 20 octobre dernier, les Chambres d'agriculture et les deux directions de la Région impliquées dans ce projet (Direction de l'Agriculture et du Développement Rural et Direction des Lycées) ont rassemblé les lycées et groupements volontaires afin de finaliser la méthodologie de travail. Rendez-vous dans un an avec la formalisation des acquis de cette expérience et des recommandations pour envisager une phase de déploiement.

[achatlocal-consorhonealpes.com](http://achatlocal-consorhonealpes.com)

Ce site internet dédié au référencement de l'offre locale à destination de la restauration collective est administré par la Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes.

Plus de **240 fournisseurs** y sont répertoriés : exploitants agricoles, groupements d'agriculteurs, coopératives, PME...

Une nouvelle version va être mise en ligne cette fin d'année. Elle mettra mieux en avant les exemples concrets de réalisation. Les acheteurs de la restauration collective pourront toujours y déposer leurs appels d'offre qui seront automatiquement diffusés aux fournisseurs référencés sur ce site.

## A quel prix les produits locaux peuvent-ils être introduits dans la restauration collective ?

Une étude est en cours à la Chambre régionale d'agriculture Rhône-Alpes pour répondre à cette question centrale. Des enquêtes auprès des acteurs de la restauration collective permettront de mieux connaître les produits susceptibles d'être concernés, leur niveau de transformation attendu, les contraintes économiques... Le rendu de ce travail est attendu avant la fin du premier trimestre 2011.

## 01 - AIN

### La filière lait à Comté, une spécificité de l'Ain en Rhône-Alpes !

La filière à Comté dans l'Ain, c'est 9 coopératives, 101 producteurs, 25.300.000 l à un prix moyen de 409,76 € TQC

La production des 12 derniers mois (55311 T) est en hausse de 4 %.

Le total des ventes sur les 12 derniers mois est de 46 916 tonnes, soit une hausse de 0,1 % par rapport aux ventes de 12 mois précédents. Sur les 7 premiers mois de l'année 2010, les ventes (26 100 t) sont en augmentation de 0,7% par rapport à leur niveau 2009 (25922 T). La MPN\* de juillet 2010 s'établit à 6,462 €/kg, soit une baisse de 0,123 €/kg par rapport à la MPN de juin 2010, et une hausse de 0, 209 €/kg (+3,3%) par rapport à la MPN de juin 2009. La MPN pour les 6 mois glissants de février 2010 à juillet 2010 est de 6 527,77 €/T, soit une augmentation de 4,8 % par rapport à la MPN de février à juillet 2009 (6 228,45 €/T). Les stocks au 31 juillet 2010 s'établissent à 31 618 tonnes, soit une hausse de 9,9 % par rapport à leur niveau au 31 juillet 2009. Exprimés en mois moyen de vente sur les 12 derniers mois, les stocks s'établissent à 8,09 mois, soit un niveau supérieur de 0,73 mois à celui au 31 juillet 2009 (7,36), et à un niveau supérieur de 1,28 mois moyen de vente par rapport au 31 juillet 2008 (6,81).

\*MPN : moyenne pondérée nette

### La filière piscicole de Dombes se relance !

Environ 250 exploitants piscicoles produisent du poisson dans les 10 000 ha des étangs de Dombes. Avec la Brenne c'est la plus grande région piscicole d'étangs en France. La surface moyenne des étangs est de 10 ha. Ils sont vidangés et pêchés chaque année. Si comme dans les autres régions d'étangs, les étangs sont chassés (canards), la particularité de la Dombes est la pratique d'une culture (avoine, maïs,...) une année sur 4.

Mis à part 3 ou 4 exploitants piscicoles, les seuls acteurs qui travaillent à temps plein sont les négociants (5 dans la Dombes), qui collectent et vendent le poisson, et les transformateurs (2 ateliers dans la Dombes). Environ, 15% des exploitants piscicoles sont des agriculteurs. Cette particularité explique l'engagement de la Chambre d'agriculture de l'Ain dans le développement aquacole, depuis une quinzaine d'année.

#### Sources

Animateur FDCL (fédération départementale des coopératives laitières) de l'Ain

Les 5 espèces principales sont la carpe (60% du tonnage), le brochet, le gardon, le rotengle et la tanche. La production est extensive (200 kg/ha) et, au total, environ 900 à 1000 t de poisson sont pêchées chaque année.

La préddation piscivore et l'augmentation des charges d'entretien des étangs, notamment, pourraient mettre en péril l'avenir de l'exploitation piscicole. La carpe est aussi mal valorisée (en "franc/euros constant", son prix n'a pas bougé depuis 25 ans !).

Lancée en 2001, une démarche d'identification géographique protégée (IGP) sur la carpe et le brochet a été abandonnée en 2009. Néanmoins, la filière reste mobilisée et a choisi de s'appuyer sur la marque collective "Poisson de Dombes ». A partir de 2011, elle va mettre en place son programme d'action (cahier des charges, panneaux d'information,...).

### Le maraîchage : du mieux !

Le printemps frais a permis d'étailler la production et d'assurer une vente sans à coup. Cette période s'est caractérisée par des prix supérieurs à 2009, des rendements plutôt moyens à faibles et peu de mévente sauf en salades pour la période de mi juin. L'été a été plutôt sec et malgré l'irrigation, les cultures présentent des rendements moyens à faibles sauf pour la carotte.

**Pommes de terre** : une campagne qui s'est bien passée malgré un retard en début de saison et des stocks de l'année précédente.

**Carottes** : campagne tendue avec des retards de récoltes engendrant des calibres supérieurs et une augmentation du rendement.

**Radis** : une bonne qualité de produits et une dégradation de la demande en septembre

**Poireaux** : la demande a été forte en août mais cette dynamique a été cassée par les périodes de redoux de fin septembre.

**Salades** : le climat frais de début de printemps a permis un étalement de la production et la mise sur le marché de pièces moyennes ( 250 à 400 gr) ; globalement la récolte s'est réalisée sur des lots à sous maturité sauf pour la deuxième quinzaine de juin.

**Choux** : juillet et août ont été des périodes difficiles et ce n'est qu'en septembre que la situation s'est améliorée, mais les rendements sont faibles (inondation, maladies, aleurodes,...).

La situation financière s'est améliorée pour l'ensemble de la filière même si cette amélioration n'efface pas totalement l'exercice déficitaire de l'année précédente.

## 07 - ARDECHE

### Lait de vache

**Prix du lait en 2010** : Prix moyen de 297,91 € / 1 000 l en 2010 contre 276,81 € / 1 000 l en 2009

En Ardèche le niveau des sous réalisations atteint 15 % en 2009. En 2010 le niveau de sous réalisations devrait être moindre.

ACCAL : 21 dossiers déposés pour 2.065 millions de litres (6 dossiers à + de 100 000 litres). 20 % des producteurs seulement ont sollicité une demande de redistribution de quotas.

A noter la mise en place d'une tournée bio avec Danone pour 5 000 000 de litres avec objectif de 10 millions à terme.

### Lait de Chèvre

Collecte 2008/2009 : + 9,1 % national et + 7,2 % en Rhône Alpes. Campagne 2010/2009 (de janvier à juin) + 8,7% national, + 9,3 % pour Rhône Alpes.

La consommation repart mais la production reste sur un niveau élevé et les stocks sont très importants (=16 % de la collecte contre 9 % en 2008).

Prix : Baisse du prix de -15 € à - 40 € par 1000 litres progressivement sur l'année en fonction des entreprises en Ardèche.

Pour l'entreprise Tribalat, il y a également eu une baisse de collecte de 3 % pour 40 éleveurs.

### Ovins

En juin 2010, les cours ont chuté de manière inquiétante sans réelle justification économique. La production est un peu plus élevée qu'en 2009 (coopérative agneau des alpes du sud + 3 % par rapport à 2009). On constate un léger sursaut de productivité depuis l'instauration du nouveau critère d'attribution de la prime à la brebis.

Centralisation des abattages des 2 coopératives sur l'abattoir d'Aubenas (+ 10 à 15 000 agneaux par an).

### Bovins

Marché peu dynamique avec des stocks d'animaux sur pied importants sauf pour les productions sous signes de qualité telles que le Fin Gras du Mézenc. Le différentiel de prix payé au producteur et le prix à la vente s'accentuent.

### Production fermière et RHD

La dynamique des développements des points de vente collectifs et des ateliers de transformation se poursuit sur le département.

On note un développement des marchés agréés « Marchés de producteurs de Pays » qui répondent à une triple attente des organisateurs, des clients et des producteurs.

Enfin des initiatives locales réparties sur le territoire ont permis de réaliser des actions concrètes d'approvisionnement de la RHD. Une dynamique se met en place même si elle nécessite au-delà des adaptations des uns et des autres une organisation et des outils intermédiaires.

### Entreprises

128 porteurs de projet accueillis depuis le 1er janvier 2010, soit une estimation à 150 sur l'année 2010 complète.

Installations réalisées sur 2010 : leur nombre se maintient par rapport à 2009.

36 DJA et 5 HDJA + 4 DJA et 1 HDJA à l'ordre du jour de la CDOA d'octobre et estimation de 5 en novembre, soit une cinquantaine d'installations accompagnées d'ici la fin d'année 2010.

Sur les installations passées en CDOA, on observe 13 installations spécialisées (= 1 seul atelier), proportion légèrement en baisse par rapport à 2009. Les productions support sont similaires à l'an dernier (2 bovins lait, 3 viti, 3 apiculture, 1 chataignes, 1 volailles fermières, 1 maraîchage, 1 plantes tropicales, 1 safran). Aucune installation en ovins viande spécialisés.

Quant aux projets "bovins viande" (8 en 2010), une grande majorité pratique la découpe et vente directe (75 %).

Sur 9 projets viti, 4 sont en cave particulière.

**Globalement sur 2010, la proportion d'installations diversifiées se maintient à un niveau élevé (62% en 2009, 68% en 2010).**

DACS AGRI : Réalisation des audits entre juin et octobre 2010, par les 3 organismes agricoles ADASEA, CER, Chambre d'Agriculture. Sur 189 demandes déposées, 157 audits réalisés pour 156 validations (1 audit restant à valider courant octobre 2010). L'enveloppe ardéchoise de 654 000 € (dont 10 000 € de fonds Aide à la Reconversion Professionnelle), s'est répartie pour 626 040 € d'aides DACS AGRI et 28 000 € de financement des demandes de reconversion professionnelle. Pour la fin d'année 2010 – début 2011, un nouveau dispositif se met en place, spécialisé sur les exploitations d'élevage.

### Apprentissage

40 contrats reçus pour enregistrement au 18 octobre, dont 13 bénéficiant d'un accompagnement personnalisé.

### Emploi partagé

5 nouveaux groupements d'employeurs locaux accompagnés, soit 5 emplois pour 4,7 ETP créés en 2010. 12 services de remplacement emploient 22 CDI, ainsi que des CDD pour un total d'environ 25 ETP prévus sur l'année 2010 soit une prévision d'environ 5 000 journées de remplacement.

## suite - ARDECHE

### Formation

Depuis le début de l'année, 42 formations ont été réalisées représentant 78 journées, soit une durée moyenne de 1,8 jour de formation. Les nouveautés sur l'automne sont notamment la mise en place des stages Certiphyto voie D en concertation avec la MSA, le CFPPA du Pradel, Vivarais formation, la Fredon.

### Calamités agricoles

Aucun épisode climatique d'importance n'a entraîné le déclenchement de la procédure calamité agricole. Cependant, localement des orages de pluie ou de grêle ont entraîné de forts dégâts, en particulier dans la vallée de l'Eyrieux dévastant notamment 80 % des 26 000 m<sup>2</sup> de serres en verre d'une exploitation maraîchère, détruisant 90 % de la production d'un élevage d'escargots et touchant la production fruitière du secteur.

### Actualité des AOC / AOP et IGP

Plusieurs dossiers sont en cours de validation auprès de la commission Européenne : l'IGP Jambon sec d'Ardèche et l'AOP Fin Gras du Mezenc. L'AOC Châtaigne d'Ardèche a dû déposer un nouveau dossier auprès de l'état Français pour correspondre aux exigences Européennes. Le décret d'appellation est en cours de signature auprès du Ministère de l'Agriculture. Quant au passage des Vins de Pays des Coteaux de l'Ardèche en Indication Géographique Protégée, la démarche de reconnaissance suit son cours, mais la dénomination peut être utilisée dès à présent.

### Arboriculture

La campagne a été mal engagée avec une production de cerises pénalisée par de forts épisodes pluvieux ainsi que des mauvais cours. Les abricots, malgré un volume de production en baisse par rapport à 2009, ont connu une période relativement favorable, avec des cours satisfaisants. Cependant, les conditions climatiques de 2010 ont de nouveau été très favorables à la bactériose (notamment froid et humidité), qui s'est généralisée sur toutes les zones de production du département. Les dégâts ont principalement été observés sur les jeunes vergers, âgés de 2 à 5 ans. La pêche n'a pas connu une année favorable avec un volume de production à la baisse et des cours faibles. La sharka continue son extension. Comme les autres espèces, les volumes de production pour les fruits à pépins sont également prévus à la baisse.

Pour la châtaigne, la production s'annonce bonne en variétés traditionnelles et moindre pour les hybrides. Le Cynips, parasite principal du châtaignier et découvert dans la vallée du Rhône cet été constitue une inquiétude majeure pour cette filière. L'ensemble de la filière s'est organisée au niveau national avec la mise en place d'un comité de pilotage animé par la Chambre d'agriculture de l'Ardèche afin de permettre l'introduction de l'auxillaire (Thorymus) dès 2011.

### Viticulture Sud Ardèche

L'état sanitaire de la vigne a été satisfaisant durant la campagne 2010. On peut noter toutefois, des cas d'acariose sévères dans le secteur de Lablachère, une pression importante de la troisième génération d'Eudémis mais bien maîtrisée dans le secteur Cévenol, et enfin, une apparition tardive de l'oïdium principalement sur chardonnay et gamay. Par ailleurs, la baisse de température durant le stade floraison, sur une grande partie des secteurs du sud Ardèche à l'exception de St Remèze et Gras, a provoqué des phénomènes de coulure importants principalement sur Merlot et Grenache.

L'UVICA annonce pour 2010 une vendange de l'ordre de 390 000 hl ce qui constitue une récolte inférieure à la moyenne même si elle est plus élevée qu'en 2009. Le millésime sera de très bonne qualité. Le volume en rosé est stabilisé à 120 000 hl, avec principalement les cépages Merlot, Grenache et Syrah.

Les blancs progressent également : s'il y a moins de Chardonnay qu'en 2009, en revanche il y a plus de Viognier et de Sauvignon blanc.

A part quelque AOC Côtes du Vivarais, il n'y a quasiment pas de stock du millésime précédent. Le marché et les petits volumes de production ont permis un bon écoulement des produits.

L'IGP Ardèche est bien valorisée ; l'ambition de l'UVICA est déjà de maintenir le niveau actuel.

Le "Côtes du Rhône générique" est aussi en légère hausse avec des prix de 85 à 90 €/hl, tandis que le "Côtes du Rhône bio" s'envole à 160 €/hl.

La viti bio concerne 6,9 % des surfaces en Ardèche.

### Côtes du Rhône septentrionales

Le marché a tendance à sortir de la situation de crise, le millésime 2009 retrouve une activité normale sur les transactions vrac.

La demande en vin blanc se développe de plus en plus sur le secteur Côtes du Rhône septentrionales si bien qu'un millésime de Saint Joseph blanc se vend en moins d'une année.

### Grandes cultures et semences

Hausse des prix des céréales depuis cet été.

La qualité des récoltes d'été de céréale est moyenne mais les rendements sont corrects.

Les surfaces de semences sont en léger recul pour les maïs, en petite hausse pour le tournesol, en baisse pour le colza. Les contrats en betterave restent faibles. En semences potagères, des contrats sont proposés mais les prix sont trop bas pour intéresser les producteurs.

## 26 - DRÔME

### La production

Le gel et les importantes chutes de neige de début janvier impactent fortement la récolte d'Olives avec des pertes de 25 à 50 % selon les secteurs du Nyonsais et des Baronnies. Le froid et l'humidité qui règnent sur les premiers mois de l'année provoquent une explosion de la bactériose qui gagne toutes les zones de production du département à l'exception des Baronnies. Les dégâts sont principalement observés sur abricotiers et jeunes arbres. Ces conditions climatiques particulières, sont à l'origine d'une des années les plus tardives de la décennie avec des maturités décalées de une semaine à 10 jours selon les espèces fruitières.

En vigne, la qualité de la récolte est satisfaisante sur tous les terroirs. Le fait marquant de l'année est la forte coulure sur Grenache dans les zones de garrigues du Sud Drôme qui génère une perte de récolte de l'ordre de 20 %. La récolte de lavandin connaît elle, une baisse de 20 % par rapport à 2009.

### Les marchés

En arboriculture, la campagne a été mal engagée avec un mauvais temps et de mauvais cours pour la cerise. Les abricots ont connu une période favorable mais la situation a été mauvaise voire très mauvaise en pêche car la distribution ne s'est pas adaptée au décalage de plus de 15 jours de maturité.

Le prix de l'huile essentielle de lavande est en forte hausse pour la principale qualité d'huile, ce qui bloque les ventes.

Les producteurs de grandes cultures bénéficient de l'envol du cours des céréales, mais celui-ci impacte négativement toutes les filières animales avec l'augmentation du coût de l'aliment.

Les filières laitières souffrent de la crise. En lait de chèvre, après un plein essor ces dernières années, la filière connaît un début de crise avec une baisse du prix du lait de 2,9 à 4%, selon les laiteries par rapport à 2009. En lait de vache, l'efficacité économique des exploitations est en baisse et les collectes futures sont remises en cause.

En bovin viande, la crise se fait sentir sur tous les types de production : en vaches de réformes et génisses grasses principalement, sur jeunes bovins mâles dans une moindre mesure, et en brouillards avec un marché devenu très sélectif.

### L'organisation des filières

Des évolutions importantes sur certains signes de qualité du département : L'AOC Côteaux du Tricastin devient l'AOC Grignan – Les Adhémar, le pintadeau de la Drôme obtient l'IGP et la zone AOP Picodon est remise en cause.

L'aval de la filière ovine est en forte restructuration avec l'arrêt de l'abattage sur le site de Grillon, le dépôt de bilan de la SICA Grillon et la reprise d'une partie de l'activité (découpe et commercialisation) par la SA Dufour et la Société Ovinpex.

### Zoom

#### Agriculture Biologique

- Le grand projet Rhône-Alpes (GRPA) Biovallée a été signé le 8 octobre dernier. Il a pour objectif de faire de la vallée de la Drôme un territoire de référence en terme d'Agriculture Biologique et de développement durable.

- Des coopératives viticoles (Cellier des Dauphins, Die-Jaillance) et céréalières (CDC, Terres dioises) ont choisi de développer leur activité en AB. Ces initiatives sont soutenues financièrement par l'Agence de l'Eau et l'Agence Bio.

#### Ail

Un PIDA (construction d'une filière de qualité) devrait être validé en décembre pour démarrer au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

#### Semences

Monsanto (maïs et tournesol) a fermé son site drômois de Saint Marcel les Sauzet. L'activité tournesol a été reprise par Syngenta.

#### Loup

Des attaques apparaissent en zones basses et à proximité des exploitations, causant des dommages importants sur les troupeaux ovins.

## 38 - ISERE

### Météo

Après un hiver particulièrement froid et long avec un enneigement même en plaine, la météo 2010 en Isère se caractérise par un printemps relativement frais et une grande hétérogénéité dans les pluviométries tant printanières qu'estivales. Si certains territoires ont souffert d'une faible pluviométrie, comme par exemple la Bièvre ou le Trièves, aucun dossier calamité sécheresse n'a été déposé.

Concernant l'irrigation, les ressources souterraines ont été convenablement rechargées en hiver et au printemps et les restrictions d'irrigation n'ont porté que sur des ressources superficielles, notamment en Bièvre et dans le bassin « Chambaran-Galaure ».

### Grandes cultures

Comme pour Rhône-Alpes, les résultats des grandes cultures sont hétérogènes suivant les régions de l'Isère. S'ils sont en moyenne satisfaisants pour les cultures d'été voire pour le tournesol, ils sont plus décevants pour le maïs, où il manque environ 15 Q/ha pour les cultures sèches et 7 Q/ha pour les cultures irriguées. Les cours élevés des céréales et des oléagineux observés depuis le mois de juillet devraient permettre d'améliorer les prix payés aux producteurs avec un impact positif sur les résultats économiques des exploitations orientées vers les grandes cultures, au plus bas en 2009. Toutefois, ces exploitations subiront la baisse des aides directes en application du bilan de santé de la PAC.

### Bovins-lait

L'année 2010 a connu le démantèlement définitif de l'URCVL. Tous les producteurs concernés en Isère ont été repris par 6 entreprises : SODIAAL, Fruitière de Domessin, Etoile du Vercors, Laiterie de Sainte-Colombe, Fromagerie Alpine et Laiterie du Châtelard. En prévision de la fin des quotas laitiers en 2014, Danone et SODIAAL ont lancé des démarches expérimentales de contractualisation. Si la démarche concerne tous les producteurs de Danone, elle est basée sur le volontariat pour SODIAAL, qui incite par ailleurs ses producteurs à utiliser un outil de prévision de leur production sur une période de 3 mois afin d'optimiser le fonctionnement des outils de transformations en fonction des commandes de l'entreprise. Ces différentes démarches de contractualisation sont basées sur la notion de « doubles volumes » et de « doubles prix » et sur la recherche d'adaptation de la production aux débouchés avec l'objectif d'une production plus linéaire dans l'année.

Par ailleurs, le projet d'IGP Saint-Marcellin a connu une avancée importante avec l'acceptation de son dossier par le Comité National de l'INAO en mars et sa publication au Journal Officiel Français en septembre.

L'aire géographique a été élargie à 13 communes de la Savoie ce qui permet à la Laiterie de Sainte-Colombe d'entrer dans le projet. Il reste encore à franchir l'échelon communautaire, ce qui pourrait prendre 18 mois jusqu'à la publication de la reconnaissance de l'IGP au Journal Officiel Européen. On peut également noter que c'est une exploitation laitière des Terres Froides, le GAEC de La Mure à Biol, qui accueillera en mai la seule manifestation nationale 2011 « Mécafourrages » organisée par le réseau des CUMA avec ses partenaires.

### Bovins-viande

Dans le contexte économique difficile de la viande bovine, les abattoirs de l'Isère, qui abattent moins de 20 % de la production départementale, sont à la recherche de tonnage, notamment ceux de Grenoble et de la Tour du Pin.

Par ailleurs, le nombre d'éleveurs de veaux semble en diminution, ce qui rend difficile la valorisation des veaux laitiers.

De son côté, la coopérative Dauphidrom a développé sa démarche de contractualisation avec les éleveurs dans le cadre du groupe SICAREV. Cette contractualisation concerne maintenant toutes les catégories d'animaux. Pour l'éleveur, l'objectif est de prévoir les sorties de ses animaux pour les valoriser au meilleur prix avec une plus-value par rapport à la « grille hebdomadaire achat en ferme ». Pour la coopérative, il s'agit d'anticiper les sorties des animaux et d'orienter la production pour l'adapter au marché tout au long de l'année.

Comme en production laitière, la finalité de cette contractualisation est de mettre en adéquation l'offre et la demande. Pour la campagne en cours, la contractualisation pourrait concerner 15 % des animaux commercialisés par Dauphidrom.

### Noix

La récolte est en recul de près de 30 % par rapport à 2009. Les secteurs de coteaux ont le plus souffert des conditions climatiques défavorables au moment de la floraison : pluie et froid en mai. Certains secteurs, Chambaran, Toutes-Aures, atteindront difficilement une demi-récolte. La répartition des calibres est correcte sans être exceptionnelle.

Les Etats-Unis s'orientant depuis quelques années plutôt vers le marché chinois, les perspectives sur le marché européen sont plutôt favorables, avec l'Italie qui devient l'importateur majeur pour la noix de Rhône-Alpes. La relative rareté du produit laisse présager des prix soutenus au niveau des producteurs.

## suite - ISERE

### Fruits

Les conditions météorologiques de l'hiver et du printemps ont retardé le cycle de production des fruits à noyaux. La cerise a connu une perte de qualité, un manque de fluidité dans l'écoulement du produit et une chute des prix. En abricot, la campagne de Bergeron, bien que contrastée, s'est globalement bien passée avec un marché assez porteur. En revanche, le marché de la pêche-nectarine a été une nouvelle fois difficile, avec une consommation faible, des prix non rémunérateurs et des volumes difficiles à écouter. Cet automne, la mise en marché des fruits à pépins a commencé avec 15 jours de retard. Les productions de poires sont en baisse de près de 20 % par rapport aux moyennes quinquennales. La récolte de pommes s'avère normale, avec des fruits de bonne qualité et un calibre un peu inférieur à celui des années précédentes. Le marché a mieux démarré qu'en 2009, où il était au plus bas, même si aujourd'hui les cours ont déjà fortement baissé.

La commercialisation des fraises a été porteuse, du fait d'une forte demande et d'une démarcation des produits locaux par rapport aux importations. Cet aspect est important pour l'Isère, premier département de Rhône-Alpes pour cette production. En revanche, la framboise a de nouveau subi une forte concurrence des importations ibériques.

On peut retenir que le Comité Stratégique Fruits Départemental a organisé une manifestation publique à l'occasion du lancement de la campagne pomme, principal fruit frais produit en Isère.

### Tabac

La récolte en Virginie est décevante, avec un rendement prévisionnel de 2 600 kg/ha, ce qui est très faible compte-tenu de l'absence de sinistre atmosphérique. La qualité est aussi relativement faible en raison du climat de la campagne ainsi que de la dépréciation en cours due aux problèmes sanitaires. En Burley, les prévisions sont meilleures avec un rendement correct d'environ 3 050 kg/ha et une bonne qualité.

Suite à l'arrêt du soutien européen lors de cette campagne, la rémunération des producteurs n'est pas encore définitivement connue. Les négociations se poursuivent, d'une part sur le prix commercial, qui a déjà connu une augmentation de 1€/kg par rapport à 2009, d'autre part sur le montant et les modalités d'application du soutien de l'Etat français, qui s'est engagé à compenser, au moins partiellement, le manque à gagner des producteurs.

### Sources

FDSEA 38 (Fédération départementale des syndicats d'exploitations agricoles)  
SENURA (Station Expérimentation Nucicole en Rhône-Alpes)  
CING (Comité Interprofessionnel de la Noix de Grenoble)

### Approvisionnement de la restauration collective

Sujet de réflexion ces dernières années, l'approvisionnement de la restauration collective par des produits agricoles locaux a connu une avancée significative avec le projet porté par le territoire de Rhône-Pluriel. La Chambre d'Agriculture de l'Isère s'y est fortement investie avec ses homologues du Rhône et de la Loire. L'Association ReColTer a été créée avec le Syndicat Mixte pour assurer l'interface entre les producteurs, leurs produits et les structures de restauration collective locale. Aujourd'hui, près de 35 producteurs, dont une vingtaine en Isère, sont engagés dans l'expérimentation de ce nouveau circuit de valorisation dans l'espoir de le développer et de le pérenniser.

### Les dégâts de la faune sauvage

Les sangliers sont les animaux sauvages qui occasionnent le plus de dégâts. Si ceux-ci semblent en diminution sur certains secteurs, leurs populations explosent sur certaines « Unités de Gestion ». Pour les prairies, la remise en état est longue et difficile et l'indemnisation n'est pas à la hauteur du travail nécessaire. La Matheysine et le Vercors sont touchés par des populations de mouflons, alors que les chevreuils peuvent aussi localement faire des dégâts, notamment sur vergers. Le loup et le lynx, prédateurs protégés par la convention de Berne, sont bien présents en Isère : en septembre 2010, on relevait 43 constats pour 129 animaux expertisés, essentiellement des ovins. La grande majorité des attaques est due au loup.

D'autres dégâts ne sont pas indemnisés, comme ceux des blaireaux, des lapins de Garenne ou des corbeaux qui s'attaquent aux semis. On observe également des ragondins le long de certaines rivières.

### Situation sociale de l'agriculture

Suite aux mauvais résultats économiques de 2008 et surtout de 2009, la situation sociale de l'agriculture iséroise s'est dégradée. Ainsi on compte 230 agriculteurs inscrits au RSA alors qu'ils étaient 130 au RMI en juin 2009. Par ailleurs, 166 audits ont été réalisés au titre du Dispositif d'Accompagnement Spécifique des Agriculteurs (DACS AGRI).

## Les suites de la crise laitière

Pour la filière laitière dans la Loire, l'année 2010 a été marquée par la faillite de l'URCVL. La collecte de la plupart des exploitations concernées a été reprise par d'autres laiteries (SODIAAL, Danone...).

Globalement le quota départemental a été produit. Les producteurs doivent cependant faire face à la flambée des coûts des approvisionnements et à la faiblesse du marché de la viande (les réformes et surtout les veaux purs).

On note des interrogations d'éleveurs vis-à-vis de la production en raison de la conjoncture, des contraintes de travail, et des besoins de réinvestissement.

## En production de viande bovine : une conjoncture difficile

La conjoncture viande est marquée dans la Loire par une faible demande sur la viande finie. De fait il y a peu d'écart de prix entre les types et la qualité des femelles proposées.

Le prix des femelles maigres a été particulièrement bas, alors que le marché des broutards a été très nerveux (variations de prix entre 2,25 et 2,50 €/kg...). La production est faible en France et en Europe, mais la consommation n'est pas au rendez-vous.

## Une année climatique contrastée

2010 a globalement été une bonne année pour les productions végétales de la Loire. Si l'évaporation a été légèrement supérieure à la moyenne, l'année a été plutôt humide. La consommation d'eau pour l'irrigation a été moitié moins importante qu'une année normale.

On note cependant que la maturité des semis tardifs de maïs a été pénalisée par le manque de chaleur (essentiellement sur les coteaux des Monts du Lyonnais). Le massif du Pilat a subi un été sec qui a nécessité la distribution de fourrage.

## Une production de fruits tardive

Une année 2010 sans aléas climatiques majeurs (grêle, gel), mais où :

- le froid hivernal jusqu'à mi-mars a eu pour conséquence une année très tardive, souvent néfaste pour le commerce.
- les conditions climatiques atypiques (froid et pluie) de mai et juin ont engendré une chute physiologique importante des fruits (et donc une baisse de rendement significative) et une dépréciation de la qualité (calibre notamment), plus ou moins prononcées selon les espèces.

## Trois AOC récentes sur le territoire départemental

- En janvier 2009 est paru le décret de reconnaissance de l'AOC pour le fromage de chèvre « Rigotte de Condrieu ».

- En janvier 2010, l'AOC concernant le fromage de chèvre charolais a été officiellement reconnue.

- En août 2010 l'AOC « Bœuf de Charolles » a été reconnue. Pour la Loire, la zone géographique concernée est la plaine roannaise et les coteaux qui la bordent. La filière liée à l'AOC reste à développer.

## Bovins lait

- 2010 marque une poursuite de la concentration des acheteurs de l'aval, avec une volonté de développement de nouvelles gammes. Le démantèlement de l'URCVL a été réfléchi en lien avec les instances professionnelles. Les coopératives des Aqueducs et Val de Saône/Azergues ont intégré SODIAAL, celles de Condrieu ont contractualisé avec Guilloteau et celle des Monts Rhône/Loire avec Danone. La laiterie de Villefranche a été vendue à SODIAAL et réfléchit à un développement d'une gamme de lait issu de l'agriculture biologique.
- Parallèlement, des réflexions pour la mise en place de distributeurs de lait cru sur différents lieux du département sont menées.
- Une trentaine de demandes de cessation laitière ont été faites pour environ 4 millions de litres de lait. Si le nombre de cessations varie peu, le litrage est en légère augmentation.

## Viande bovine

Les 350 éleveurs de plus de 20 femelles allaitantes de plus de trois ans (environ 12 000 animaux) sont durement touchés. 2010 s'inscrit dans la continuité des précédentes avec une baisse générale des cours de bovins finis et l'augmentation parfois des coûts de production. Situation qui devient dramatique pour les éleveurs qui vont rembourser en 2011 les sommes empruntées dans le cadre du plan Barnier et du plan de soutien exceptionnel de 2009 (prêts de trésorerie ou de consolidation). Les DACS AGRI montrent que les éleveurs arrivent au bout des capacités de résistance. Avec des prélèvements privés d'un niveau rarement atteint (500 €/mois) même chez les éleveurs en place depuis de nombreuses années et dont la technicité n'est pas en cause, le système risque d'entraîner la disparition de nombreuses entreprises. Un meilleur retour de la valeur ajoutée est à trouver (-15% prix producteur, +15% prix consommateur). La vente directe, RHD... sont sans doute des voies d'avenir. Elles ne le seront pas pour tous et l'évolution vers ces systèmes nécessite du temps.

## Circuits « courts »

La Loi de Modernisation Agricole de Juillet 2010 fixe comme objectif l'introduction de 15% (20% en 2012) de produits agricoles locaux en restauration collective. Les élus du Rhône ont positivement réagi : le collège de Thizy par les « Délices Paysans », partenariat entre Saveurs du coin, Sogeres et Prestal, approvisionnement du collège de St Martin en Haut, création de plate-formes "Bio appro", "RECOLTER" dans le cadre de Rhône Pluriel. Cet engouement demande une grande organisation sur le plan logistique et financier.

## Grandes cultures

- La tendance est aux printemps et étés chauds et secs, avec un impact fort sur les fins de cycles des céréales à paille, ainsi que sur les potentiels de rendements des maïs non irrigués : l'écart a tendance à se creuser entre cultures sèches et irriguées.
- Les dégâts d'animaux (corvidés, pigeons, lapins...) augmentent. L'impact économique est très important (resemis, importantes pertes de rendement...) et il n'y a pas de réelles solutions alternatives.
- Les traitements sont plus coûteux et moins efficaces, dûs à des phénomènes de résistance aux molécules phytosanitaires, adventices et maladies. Cela limite la présence de certaines cultures dans les assolements (tournesol, protéagineux) et augmente les coûts de production.
- Enfin, la présence de la chrysomèle du maïs a posé beaucoup de problèmes. Le récent classement du Rhône en zone de confinement avec une réglementation plus facilement applicable devrait permettre une gestion plus sereine.
- Au niveau des marchés, le fait marquant est indéniablement la très forte volatilité des marchés (la tonne de blé valait à peine plus de 100 €/ql en mai 2010 contre plus de 200 € aujourd'hui soit 100 % d'augmentation en 4 mois). Il en résulte une réelle difficulté à anticiper les décisions stratégiques de l'exploitation.

## Fillière caprine

- Le prix du lait de chèvre est en baisse continue, ce qui se traduira par une diminution sur douze mois de plus de 20 euros pour mille litres de lait chez les deux opérateurs présents (Guilloteau et Montlait). Aucune installation d'éleveurs laitiers n'est à ce jour prévue sur 2010 et 2011 et aucun quota supplémentaire de production ne sera accordé aux exploitations.
- Dans la lancée du PIDA lait de chèvre, l'AOC Rigotte de Condrieu conforte les installations sur le secteur du Pilat. L'AOC mise en place en 2009 a engendré une augmentation des volumes de ventes pour l'opérateur concerné et pour les producteurs fermiers (80 T de Rigotte de Condrieu en 2009 contre 50 T en 2008). Le prix du lait de chèvre pour les livreurs AOC est valorisé à 30 € au 1<sup>er</sup> semestre à 70 € par 1 000 l pour le 2<sup>nd</sup> semestre.
- Le bassin de consommation de Rhône Alpes, en fromages de chèvre est toujours existant, permettant ainsi de maintenir la production fermière.

## suite - RHÔNE

### Viticulture

Les récoltes dans les vignobles Beaujolais, Coteaux du Lyonnais, Côte Rôtie et Condrieu sont moyennes en quantité et bonne en qualité. La belle arrière saison sur le plan climatique a permis une évolution de la maturité lente et continue. La patience des vignerons a été récompensée par une vendange saine et de bonne maturité.

En Beaujolais, le fait marquant de la campagne est la mise en adéquation de l'offre et la demande pour les Beaujolais nouveaux, avec la fixation d'un volume pouvant être revendiqué à 25 hl/ha (accords interprofessionnels étendus). Cette mesure associée à la caractéristique tardive de l'année a permis un bon démarrage du marché avec des prix en hausse par rapport à 2009 (environ +10%).

Une initiative de groupement de caves particulières (70 entreprises pour un volume de 7500 hl) certes modeste, avec une contractualisation avec un négociant local permet d'envisager à moyen terme un regroupement de l'offre plus important (caves coopératives et caves particulières), outil de gestion des marchés complémentaire de l'équilibre offre/demande.

Ce bon début de campagne, grâce à l'accord interprofessionnel, va permettre une nette amélioration du chiffre d'affaire du Beaujolais. Il ne doit pas faire oublier la nécessité de structurer rapidement le marché des vins de garde pour les 27 hl/ha restant pour les AOC Beaujolais et Beaujolais Villages.

### Maraîchage

Les conditions climatiques 2010 ont eu pour conséquences un démarrage ralenti et hétérogène des cultures de printemps en plein champ et une mauvaise implantation et un retard de récolte pour les cultures palissées d'abri froid.

Le comportement des cultures de salades, tomates, aubergines, pommes de terre, poireaux et épinards en est particulièrement affecté. Néanmoins, la situation sanitaire des principales cultures légumières reste globalement correcte au cours de cette campagne, n'aggravant en rien les effets pénalisants des conditions climatiques irrégulières.

Economiquement, cette campagne reste correcte pour les grandes exploitations spécialisées qui réalisent principalement leur chiffre d'affaires grâce aux cultures de plein champ et satisfaisante pour les exploitations diversifiées de petite taille.

### Arboriculture

Pas d'aléas climatiques majeurs mais le froid hivernal jusqu'à mi-mars engendre une année tardive et néfaste pour le commerce. Froid et pluies sur mai-juin ont accentué une chute physiologique importante des fruits et une dépréciation de la qualité selon les espèces.

**Pomme** : récolte en cours. Production et calibre, bien que corrects, sont en régression par rapport à 2009 (surtout pour les calibres).

Commercialement, la campagne a plutôt bien débuté, avec des prix soutenus, mais embellie de courte durée. Seuls les gros calibres (Gala) restent rémunérateurs. Les prix anormalement bas sont proches de ceux de 2009.

**Poire** : récolte hétérogène selon les secteurs, de qualité parfois moyenne. La commercialisation des William's reste difficile. Volumes en baisse sur le bassin.

**Cerise** : production majeure sur le bassin, forte en volumes, mais avec des calibres nettement inférieurs à 2009. Après dix premiers jours de campagne corrects, les conditions climatiques ont déprécié la qualité des cerises. Le beau temps revenu, l'afflux de lots en juillet, conjugué à une consommation en berne et à des marchés de gros dépréciés, ont causé de gros problèmes d'écoulement et des prix très variables. Ce sont les producteurs qui continuent d'investir dans le verger et la qualité qui réussissent le mieux.

**Fraise** : une année globalement satisfaisante, tant au niveau de la production que commercialement après une forte chute des surfaces, donc des volumes, au fil des années.

**Framboise** : année correcte au niveau de la production et de la commercialisation au printemps, malgré la concurrence. En remontantes, concurrence accrue de la variété « maravilla », produite en totale intégration, en Espagne et Portugal notamment. Variété, très bien adaptée aux GMS à la couleur claire et une très bonne tenue, très compétitive au niveau prix, prend régulièrement des parts de marché sur la framboise française. L'intérêt de poursuivre la recherche variétale française (en cours) s'en trouve renforcé.

La structuration de la filière fruits, entre le Rhône et la Loire crée un bassin homogène au sein de la gouvernance de la filière régionale et nationale, avec la constitution de l'AFREL (Association Fruits Rhône et Loire).

### Ovins

La conjoncture est plus favorable que ces dernières années, notamment grâce au rééquilibrage des aides de la nouvelle PAC. En filière organisée, les cours se sont bien maintenus tout au long de l'année et particulièrement cet automne avec une moyenne 2010 supérieure à celle de 2009, elle-même plus élevée que 2008. La vente directe en caisse ou au détail dans les magasins de producteurs se développe. Pour la vente en vif, la demande est stable, il faut cependant continuer à trouver des solutions pour vendre en toute légalité.

## Fromages, alpages, fourrages

### Le marché des fromages AOP et IGP

La situation est très contrastée selon les produits :

- l'AOP Beaufort connaît une situation favorable depuis plus de 2 ans, avec une progression de production ajustée à la demande et des prix maintenus. En 2010, le prix moyen du lait payé au producteur dépasse 600 €/1000l (à rapprocher du quota moyen de 90 000 l par livreur)
- les AOP Tome des Bauges et Abondance ainsi que les IGP Tomme et Emmental de Savoie sont en 2010 sur un marché équilibré mais qui connaît une légère érosion des prix depuis 2 ans suite à la nette reprise de la production laitière (bonne réponse aux attributions laitières)
- l'AOP Reblochon enfin conjugue un recul de la production (décidé au printemps par un mécanisme de régulation saisonnière et subit cet été du fait de sécheresses locales) et une baisse de prix du fait d'un allongement de l'âge des stocks sur la 1<sup>ère</sup> moitié de 2010. Les ventes se maintiennent mais les prix sont dégradés.

Les ressources fourragères 2010 sont globalement satisfaisantes (saison de pâturage/alpage comme récolte des foins et regains) ce qui augure une production laitière à nouveau soutenue cette fin de campagne.

### La nécessaire régulation des marchés

La maîtrise de l'offre est plus active que jamais, afin de gérer les volumes de lait supplémentaires. Les outils de régulation jusqu'alors conjoncturels deviennent désormais des programmes permanents, utilisés 3 trimestres sur 4 hormis en zone AOP Beaufort. Un consensus interprofessionnel (FDCL & syndicat des fromagers) aboutit à la mise en place d'un observatoire permanent de la filière qui, en lien avec les ODG, permettra de suivre mensuellement 4 paramètres : la production de lait, la transformation, les ventes et les stocks pour toutes les fabrications. L'objectif est double : calibrer les actions de régulation (près de 15 millions de litres gérés en 2010) et mesurer leurs effets (le retour sur investissement).

Le 2<sup>ème</sup> levier porte sur la demande : les moyens de communication ont été renforcés sur tous les produits par une augmentation des cotisations professionnelles : de 3,40 €/1000 l en IGP à 8 € et plus /1000 l pour les AOP

## SAVOIE HAUTE-SAVOIE

### Restructuration en élevage

Les exploitations dites « non professionnelles » sont chaque année moins nombreuses, mais les cessations d'activité sont particulièrement marquées en 2010 dans deux filières : les élevages bovin lait des parties basses des Savoie, et les élevages ovin viande majoritairement montagnards. Ces cessations n'ont pas eu d'effet sur la production départementale (maintien de la référence laitière et du nombre de brebis primées) mais l'impact négatif est probable sur l'entretien de l'espace.

La stabilisation du cheptel ovin allaitant est un signe encourageant tant la filière a été mise à mal par la faiblesse des cours de la viande puis par l'arrivée du loup. La forte croissance de la vente directe ces dernières années est probablement une des raisons de cette convalescence : la présence de 6 abattoirs locaux est absolument essentielle puisque 20% des agneaux y sont abattus et découpés. La fête de l'Aïd el Adha constitue une autre bouffée d'oxygène, pour les 3 à 5 années à venir.

### SCOP : assolements diversifiés

La sole cultivée est marginale puisque les terres labourables représentent à peine 5% de la SAU des deux départements. La SCOP 2010 est toutefois remarquable par deux aspects :

- le retour des cultures oléoprotéagineux (soja, colza) dans les zones maïsicoles concernés par la lutte contre la Chrysomèles. Le souhait à moyen terme est de déboucher sur la mise en place de filières de tourteaux tracés destinés à la production laitière AOP/IGP. A noter aussi l'implantation de prairies temporaires type luzerne destinées à alimenter un marché de foin de pays.
- et surtout le réel développement de cultures dérobées polliniques semées en début d'été après les moissons de céréales à paille. Ces pratiques, encouragées par les apiculteurs, sont soutenues par le Conseil Général de Savoie.

## L'actualité des AOP et IGP

Tandis que les discussions continuent pour l'obtention d'une 6<sup>ème</sup> AOP fromagère (Gruyère), l'IGP Raclette en revanche a été déposée et la reconnaissance est proche. Du côté des vins, l'AOC Crépy rejoint l'appellation plus large AOC Savoie pour constituer un 16<sup>ème</sup> cru. Les vins de pays d'Allobrogie ont opté pour l'IGP suite à la réforme 2009 des SIQO. La dénomination est en cours. L'IGP « Pommes et poires de Savoie » enfin est toujours en peine de reconnaissance économique. Si les qualités organoleptiques et environnementales des produits sont avérées, la différenciation est toujours difficile dans la grande distribution. De nouveaux moyens de communication sont déployés cet automne mais la saison qui débute risque d'être décisive.

## Dynamisme des circuits courts

La vente directe a toujours existé dans les Savoie, portée par une forte demande locale de 1,2 millions d'habitants et par l'activité touristique (61 millions de nuitées par an soit 200 000 équivalents habitants). Points de vente collectifs, magasins de coopératives, commandes de paniers sont en progression constante d'activités. Depuis 2 ans, la demande émane aussi de la restauration hors domicile (collective ou privée) pour tous les produits (fruits, légumes, viandes) et plus seulement pour les fromages et les vins. De nouveaux modes de commercialisation sont à l'étude, afin de répondre à ces nouveaux marchés.

Ce programme se double d'un plan de relance des productions déficitaires :

- en légumes particulièrement, afin de répondre à la demande directement auprès des consommateurs mais aussi indirectement auprès des points de vente collectifs
- en produits issus de l'agriculture biologique. La dynamique de conversion est pour l'instant moins marquée dans les Savoie que dans le reste de Rhône-Alpes. La viticulture est la filière qui connaît le plus de conversion ces 12 derniers mois (10 projets en cours chez des viticulteurs indépendants avec cave particulière). La filière bovin lait nourrit aussi des ambitions, au travers d'opérateurs économiques coopératifs ou privés. Des réorganisations de collectes sont aménagées afin de valoriser tout le lait produit en bio et de consolider les ateliers qui fabriquent du bio (coopérative de Yenne, Savoie Yaourt) ou qui affinent (reblochon fermier notamment).

### Sources

Fédération des coopératives laitières 73-74, ODG (organisme de défense et de gestion)

# SAVOIE HAUTE-SAVOIE

## La forêt : marché spéculatif

Il s'agit en pays de Savoie de la 2<sup>ème</sup> filière en terme d'occupation de l'espace. L'offre de bois est stable, tandis que la demande en résineux augmente : en cette fin d'année, tous les lots sont vendus et les prix sont élevés dans les ventes publiques (ONF) à ou privées (COFORêt).

La situation de marché du feuillu est plus mitigée : hormis le bois de chauffage et le bois énergie toujours très demandés, le marché subit toujours les conséquences de la crise : les lots de belle qualité sont bien valorisés, les autres sont très vite dépréciés ou ne trouvent pas preneur.

A l'image de ce qui se fait dans les filières alimentaires, la filière bois développe des démarches d'identification à l'échelle de territoires (bois de Chartreuse) ou du pays de Savoie. La marque BQS (Bois Qualité Savoie) fait ainsi partie de la marque collective SAVOIE et cherche par cette différenciation, des gains de valeurs ajoutées ou des accès à de nouveaux marchés.

## Conclusions : entretenir le marché

Vu de l'extérieur, le modèle agricole savoyard fondé sur des produits de qualité et un marché local dynamique est efficient. Vu de l'intérieur, les difficultés existent et « l'autogestion » au quotidien des filières en vue de conserver le maximum de valeur ajoutée n'est pas un exercice naturel. Il consiste à profiter des périodes favorables pour investir dans la consolidation des outils et dans la notoriété des produits, afin de renouveler les consommateurs et de se préparer à traverser un jour ou l'autre les aléas conjoncturels des marchés (le marché savoyard n'est pas indépendant du marché national).

Maîtrise de la qualité et des volumes, différenciation et positionnement des produits, nouveaux modes de commercialisation sont autant de missions techniques au service d'une politique qui continue de faire ses preuves.

La gestion locale et la relocalisation du marché vaut aussi pour l'approvisionnement, comme nous le montre l'exemple du marché du foin de pays ou des céréales autoconsommées. En plus de renforcer le lien au terroir, l'autonomie d'approvisionnement à l'échelle du territoire est une autre voie pour s'affranchir des aléas des marchés et du jeu dangereux de la spéculation.

**Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes** - Aurélie Duperray, Aude Miehe, Robin Freycenon, Laurent Joyet, Raphaëlle de Marliave, Patricia Picard, Laurent Rémilleux  
**Chambre d'Agriculture de l'Ain** - Patrick Nivot  
**Chambre d'Agriculture de l'Ardèche** - Yves Boyer, Jacques Brunier, Hélina Deplaude  
**Chambre d'Agriculture de la Drôme** - François Arnaud - Miramont, Marie-Christine Bidault, Bertrand Charreyron  
**Chambre d'Agriculture de l'Isère** - Ghislain Bouvet, Jean-Michel Ciceron, Olivier Perin  
**Chambre d'Agriculture de la Loire** - Pierre Marze  
**Chambre d'Agriculture du Rhône** - Philippe Bonnet  
**Chambre d'Agriculture de Savoie et Haute-Savoie** - Florent Michez  
**Conseillers et Elus des Chambres d'Agriculture de Rhône-Alpes**

**Cette publication  
est réalisée avec  
le concours de...**

**Agri Tabac** - Régis Genève  
**FNPHP Rhône-Alpes** - Etienne Gourbesville  
**Institut de l'élevage** - Jean-Luc Bouton, Roger Palazon  
**ITAVI** - Yves Franck  
**SAFER** - Yann Léger  
**SERAIL** - Sylvain Leblond

# Un observatoire économique agricole en Rhône-Alpes ?

Depuis l'automne 2009, le groupe s'est réuni à plusieurs reprises pour élaborer un plan d'action précis à partir du projet Terres d'Avenir Rhône Alpes validé par les différentes sessions.

Une proposition a été présentée au Bureau des neuf Chambres d'Agriculture de Rhône-Alpes au mois de mars 2010 puis dans chaque Bureau de Chambres Départementales.

La première réunion de mise en œuvre de l'action conjoncture a eu lieu le 8 juillet. Ces travaux seront complétés par un positionnement commun sur la production et l'exploitation des «références systèmes» qui s'inscrit dans le prolongement des travaux en cours au plan national. Ainsi que la réponse à des «commandes» de nos élus ou des financeurs.

Chaque groupe associe des relais dans chaque département afin de bénéficier de l'expertise de l'ensemble du réseau.

## Finalité

- Aider les responsables professionnels agricoles à la prise de décisions politiques et stratégiques
- Améliorer les conseils fournis par les collaborateurs aux agriculteurs
- Valoriser le professionnalisme du réseau des Chambres d'Agriculture
- Mutualiser les moyens humains et financiers

## Objectifs

- Organiser, structurer et partager la connaissance sur l'agriculture rhônalpine
- Structurer, mutualiser et partager une force d'analyse de l'actualité économique
- Se doter d'outils d'analyse et de conseil pour les élus des OPA et les agriculteurs

## Actions prévues

- Note de conjoncture
- Boîtes à outils pour les conseillers
- Tableau de bord des filières et produits
- Analyse des résultats
- Références micro-économiques
- ...

Progressivement, l'ensemble des actions prévues seront déclinées en fonction de leurs destinataires et des bénéficiaires.

L'observatoire économique agricole devient donc une réalité.

